

30 JOURS

L'actualité bisontine

- 4** **Pêche**
Les pendules remises à l'heure
- 5** **Enquête**
Marché couvert à restructurer
- 7** **Bisontin à l'honneur**
Olivier Fabbri, « archéologue des tremblements de terre »
- 8** **Enseignement**
« Des cabanes à Besac »
- 10** **Environnement**
« Partager, observer, protéger » avec la LPO

Ville de
Besançon

Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 80 76 - Fax : 03 81 61 59 78
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :
Jean-Louis Fousseret
Co-directeur : **Thierry Morton**
Rédacteur en chef : **Patrick Isely**

MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

- 13** Métropole Rhin-Rhône : l'intelligence collective



L'ACTUALITÉ

- 18** **Finances**
Budget 2010 : prudence et pragmatique
- 19** **Consommation**
Des étiquettes "Energie"
- 20** **Internet**
Rejoignez la communauté !
- 21** **Mobilité**
Des voitures en libre service
- 22** Expressions politiques

Journaliste : Xavier Fantoli
Rédacteurs : Pascal Vernier, Nadine Eybert, Véronique Vuillemin-Filippi, André-Hubert Demazure, Roland Motte, Mustafâ Haciane, Vincent Quartier, Aline Bilinski.
Photographes : Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe, Sandy Wiplie, Mairie de Dijon.
Conception éditoriale et graphique : MCM Information (tél. 04 76 03 78 30).
Publicité : P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03 81 21 15 00).

DOSSIER

- 24** Discriminations : une lutte quotidienne



QUARTIERS

l'info de proximité

L'ACTUALITÉ

- 28** Tous quartiers
Carnavals en fête !



- 30** **Palente**
Ecrivains pour tous
- 31** **La Malcombe**
Une rénovation bienvenue

PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat, Anne-Sophie Rehn.
Impression : BLG Toul
ZI Croix de Metz
54200 Toul - Tél. : 03 83 65 20 69.
Distribution : Mediaposte.
Dépôt légal : Février 2010.
Abonnements : 1 an : (17,60 euros)
Tirage : 69 000 exemplaires.
ISSN : 1257-564X
Imprimé sur papier recyclé.

LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

- 32** Drôles de rencontres



Chanson

- 33** Tonnerre de Brest

Exposition

- 34** Mécaniques magiques

SPORTS & LOISIRS

Handball

- 36** L'Europe comme tremplin

Jardinage

- 37** Petite graine... deviendra grande !

Raid

- 38** Aventure et défi humanitaire



BANDE DESSINÉE

- 40** "Le pacte de Vauban"

RACINES

Personnage

- 43** De Paul le Bisontin à Tristan le Parisien

DÉTENTE

- 45** Recette et mots croisés

- 46** Urgences

Priorité à l'action

L'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



La réforme des collectivités continue

d'avancer, inexorablement, malgré les protestations et la résistance des élus locaux, toutes tendances politiques confondues. La situation actuelle n'est pas sans rappeler des épisodes anciens de notre Histoire où les territoires des provinces se voyaient imposer leur destin par un téléguidage totalement centralisé par Paris. Ce retour en arrière, nous ne l'acceptons pas.

La décentralisation, voulue par la gauche dans les années 80, a libéré l'énorme potentiel de collectivités locales qui n'ont plus à démontrer leur force et leur efficacité : rappelons par exemple qu'elles sont à l'origine de plus de 75 % des investissements publics dans notre pays.

Là est la clé du bien-être des habitants de Besançon : une action des différentes collectivités concrète et quotidienne pour améliorer leur qualité de vie.

Les transports de demain (Trains à Grande Vitesse ou Transport en Commun en Site Propre) vecteurs d'activités ; les pôles de recherche ou d'enseignement (Centre Hospitalier Universitaire ou Pôle de Recherche ou d'Enseignement Scientifique) vecteurs de rayonnement ; la solidarité et le développement associatif (Maison des Séniors ou Restos du Cœur) vecteurs de cohésion sociale ; ou encore l'animation culturelle (Scène des Musiques Actuelles) ; le développement touristique (Citadelle ou fortifications Vauban) ; le renouvellement urbain...

Je m'attache chaque jour, avec mon équipe, à conduire avec une volonté intacte tous ces grands projets, afin que Besançon et

son territoire poursuive son développement et son attractivité de capitale régionale.

Aujourd'hui cette mission passe nécessairement par le regroupement d'intérêts de territoires proches ; ainsi, à plusieurs, nous sommes plus forts, plus lisibles, plus crédibles. Par exemple, l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse est un chantier qui réunit toutes les grandes agglomérations le long de son parcours, la Métropole Rhin-Rhône permet de structurer cet effort de coordination, initié par Besançon et dont le siège est à Besançon. Dans le domaine de la santé, nous lançons en ce moment, aux côtés de la Région Bourgogne et de la Ville de Dijon, le Gérontopôle dont j'ai l'honneur de présider, en votre nom, le Conseil d'Orientation et dont le siège sera également ici, à Besançon.

Très récemment, le rapprochement des Universités au travers du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) de Bourgogne et de Franche-Comté a pris ses marques, avec la création d'une fondation ouverte aux collectivités et aux acteurs privés et d'une Université fédérale de Bourgogne - Franche-Comté, association siégeant à Besançon.

Au-delà des grandes déclarations ou des affichages tapageurs, vous aurez compris que je crois avant tout à l'action. Même si elle n'attire pas forcément les médias, celle-ci n'en est pas moins efficace. Aux côtés des autres collectivités, au premier rang desquelles figure la Région Franche-Comté avec Marie-Guite Dufay, ou le Département du Doubs avec Claude Jeannerot, je continue, avec toute la majorité municipale, à mutualiser les énergies pour que, face à l'inutile concurrence ou à la stérile défiance, triomphent coopérations et partenariats, au service des ambitions de notre ville et de ses habitants.

Très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret

PÊCHE

Les pendules remises à l'heure

Alertes médiatiques, arrêtés d'interdiction de consommation, amalgames, mauvaises interprétations et c'est tout le monde de la pêche qui s'alarme. Forcément. A travers la voix de Georges Lauraine son président, la Fédération départementale entend remettre les pendules à l'heure et... quelques espèces à l'eau. « Notre numéro de janvier de L'écho des pêcheurs consacre un dossier spécial à la pollution de certains de nos cours d'eau par les PCB (polychlorobiphényles présents dans les transformateurs électriques, condensateurs, moteurs à pompe...). Il faut rappeler aux 22 000 pêcheurs du Doubs et à l'ensemble de la population que l'utilisation et la commercialisation de ces produits toxiques sont interdites en France depuis 1987. On estime à 10 % les résidus de



PCB dans notre environnement à ce jour. Ils ne contaminent pas l'eau elle-même mais six espèces de poisson de fond qui se nourrissent de micro aliments chargés de PCB (silure, anguille, barbeau, carpe, tanche, brème). Leur graisse stocke la matière toxique, ce qui les rend impropres à la consommation. » Une trentaine d'associations ont ainsi porté plainte contre X pour pollution et la Fédération départementale demande que des recherches approfondies soient menées. Voilà pour l'aspect biologique d'un problème qui a pris logiquement ces dernières semaines une dimension écologique et politique. Maintenant, ne pas manger certaines espèces ne signifie nullement devoir arrêter de pêcher. Si la pratique du "no kill" (remise à l'eau) a déjà ses adeptes, les 1 700 km de

UN LOISIR, UN SPORT ET UNE ACTIVITÉ CITOYENNE.

cours d'eau du Doubs et les 1 000 ha de plans d'eau restent classiquement "pêchables". Les restrictions partielles de consommation portent sur 200 km "seulement" du Doubs, secteur de Besançon compris, et les restrictions totales sur 40 km. Rappelons que pêcher n'est pas seulement un sport ou un loisir mais également une activité citoyenne essentielle pour la surveillance et la défense des rivières. ■

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Doubs
4, rue du Dr Morel à Beure.
Tél. 03 81 41 19 09.

tion La Porte Ouverte, « il est important que ce réseau bisontin de prévention du suicide s'associe à cette journée pour évoquer un problème de société douloureusement actuel ». Rappelons qu'en France, le suicide fait deux fois plus de morts que la route ! En 2007 il y a eu un suicide toutes les 40 minutes (sans compter les tentatives), des hommes essentiellement, en majorité entre 25 et 34 ans.

Le CODES (Comité Départemental d'Éducation de Santé) et l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) sont partenaires de cette soirée débat qui réunira la psychanalyste Geneviève Piroolley, la sociologue Isabelle Moesch, le médecin Jacques Pruniaux et Christine Bonnet, rédactrice en chef de France Bleu. ■

Contact : 03 81 52 49 06.



ASSOCIATIONS

Le suicide, parlons-en et prévenons-le !

Cinq associations bisontines : la FAVEC (Fédération des conjoints survivants), La Porte Ouverte, SOS Amitié, Vivre Son Deuil et l'UNAFAM, toutes adhérentes à l'Union nationale pour la prévention du suicide, organisent le mardi 9 février, en partenariat avec la MACIF Prévention et dans le cadre des 14^{es} Journées Nationales de Prévention du Suicide, une soirée débat sur le thème "Le suicide est-il contagieux ?", animée par la journaliste Sylvie Debras (20 h au petit Kursaal, entrée libre).

Pour Danielle Charnay, présidente de l'associa-

Le comité du Doubs Unicef organise dimanche 14 février un grand tournoi de bridge et tarot au profit des sinistrés d'Haïti.

Renseignements et inscriptions : Unicef - 28, rue de la République.

Tél. 03 81 83 34 90.

ENQUÊTE



AU COMPLET, LA HALLE PEUT ABRITER 30 COMMERÇANTS.

Marché couvert à restructurer

Depuis les années 90, le cœur historique de Besançon a fait l'objet d'un vaste programme de mise en valeur et de revitalisation. Parmi les réalisations phares, la restructuration du marché couvert n'est pas des moindres. Centre de ville et de vie, le marché est aujourd'hui soumis à une analyse diagnostic visant à mettre en place une stratégie de développement qui dynamise ce haut-lieu économique, social, artisanal et gourmand.

Cette étude a été confiée en septembre à une quarantaine d'élèves de l'IUT Info Com dans le cadre d'un projet tutoré. Organisés en six groupes spécialisés, les étudiants ont

jusqu'au 15 mars pour produire les résultats de leur enquête menée auprès des commerçants mais également des consommateurs, notamment sur les modes et motifs de fréquentation. Leur réflexion portera sur l'ambiance générale du site, la pertinence de son organisation, la signalétique, la nature des animations proposées, et enfin sur l'offre commerciale dans sa globalité. Au terme de cette analyse, des propositions ciblées, concrètes seront faites à la municipalité en matière d'équipements, d'horaires, d'efforts de communication, d'actions qui permettent de séduire et fidéliser une clientèle plus large. ■

JEUNES

Services élargis

Depuis le 1^{er} Janvier, la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand Besançon offre de nouveaux services. Pour permettre aux jeunes de venir plus facilement dans la semaine, les locaux sont désormais ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Une permanence emploi est également mise en place pour les jeunes et les entreprises qui souhaitent des informations sur les dispositifs : CIVIS, CAE Passerelle, CIE Jeunes ou pour déposer des offres d'emploi. Les offres sont d'ailleurs régulièrement mises en ligne sur le site Internet de la structure www.missionlocale-grandbesancon.org

La salle informatique du cyber-espace emploi formation, mise à disposition des jeunes suivis par la Mission, est désormais ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. Les jeunes peuvent ainsi venir à tout moment de la semaine consulter ou télécandidater sur des offres d'emploi, modifier et imprimer leur CV, consulter l'offre de formation régionale. Un animateur est présent pour les aider dans leur démarche.

Des ateliers sont également proposés : CV (niveau débutant et perfectionnement), lettre de motivation, droits et devoirs des salariés dans une entreprise, atelier d'orientation professionnelle, création espace personnel... ■

Pour en savoir plus : 03 81 85 85 85 ou www.missionlocale-grandbesancon.org

COMMERCE

"LAURENZO SERRETTI"
Installé à la place du salon "Marinette", "Laurenzo Serretti" est un coiffeur atypique. Céline Pellegrinelli, la patronne, et son équipe : Christine et Kalthoum, stylistes, Charline et Mehdi, juniors, Jessica, manager, Françoise, conseillère en image, accueillent, recommandent, coiffent, avec passion



et talent des clientes de tous âges, parfois atteintes par le cancer. Là, elles peuvent se confier, choisir une perruque, des sous-vêtements adaptés, des produits cosmétiques spéciaux, le tout dans une ambiance chaleureuse et respectueuse. "Laurenzo Serretti"
36, rue Battant
Tél. 03 81 81 59 59.

"IMAGES ET CONTOURS"
Spécialiste de l'encadrement, Viviane Locatelli exerçait son métier au centre-ville avant de s'installer à Battant dans une élégante boutique au décor original et convivial. Pour celles et ceux qui désirent personnaliser leur intérieur, Viviane, chaleureuse, créative, propose un choix de cadres exclusifs pour vos photos, toiles, broderies, imprimés, aquarelles, mises en valeur "sur mesure". Une ambiance exceptionnelle, à découvrir sans tarder. "Images et Contours"
64, rue Battant.
Tél. 03 81 62 22 83.



Olivier Fabbri, « archéologue des tremblements de terre »



▲ ONZE ANNÉES AU JAPON ONT APPORTÉ UNE SOLIDE EXPÉRIENCE AU GÉOLOGUE.

Dans son bureau au laboratoire de Chrono-Environnement, le professeur Olivier Fabbri fait parler les roches. Etudie la tectonique des plaques, se consacre aux tremblements de terre, compile des archives géologiques. « J'étudie le passé pour comprendre le présent et prédire le futur, explique celui que se définit comme un archéologue des tremblements de terre. En sismologie, nous avons fait ces cent dernières années des progrès considérables, et pourtant nous ne connaissons qu'une infime part de ce phénomène ». Impossible, à son contact, de ne pas évoquer les heures sombres qui ont ébranlé Haïti récemment, fait des dizaines de milliers de victimes et laissé un pays entier dans le chaos.

« L'île était identifiée comme une zone à risque, dit-il. A l'heure actuelle nos connaissances s'arrêtent là : nous connaissons les secteurs où la probabilité de tremblements de terre est la plus élevée. En revanche on ne peut pas dire quand aura lieu un tel phénomène. Demain, dans 100 ans,

un million d'années ou même jamais. Au Japon, pays qui investit des milliards d'euros dans la recherche et les constructions parasismiques, dix des derniers plus gros séismes sont arrivés sur des failles que personne n'avait identifiées comme étant dangereuses. Alors imaginez un pays pauvre comme Haïti ».

Dans ce contexte, certains débats posent la question de l'investissement : ne vaut-il pas mieux construire des bâtiments adaptés avec l'argent dévolu à la recherche ? L'enseignant-chercheur reste persuadé du contraire : « la recherche sert à faire reculer l'ignorance. Il faut comprendre que les tremblements de terre font partie intégrante du processus géologique. Et je considère que la compréhension du phénomène aidera à mieux prédire. C'est en tout cas la motivation de l'ensemble des chercheurs en sciences de la terre. Je suis peut-être idéaliste, mais sincèrement, j'espère qu'à terme ce que je fais aidera à réduire le nombre de victimes ». ■



“HOM AND CO”

Après dix ans chez PSA comme vendeur, Grégory Chalat, a créé en novembre son enseigne de prêt-à-porter masculin, chemises, pulls, chaussures, accessoires... Installée dans un lieu historique du 16^e siècle, la boutique “Hom and Co” propose des produits exclusifs et élégants, importés d'Italie et d'Allemagne, à des tarifs imbattables pour toutes tailles et pointures : pulls de 19 à 35 euros, chemises superbes, décalées, de 25 à 34 euros, jeans de 30 à 45 euros, chaussures originales de 25 à 35 euros. Un rapport qualité prix exceptionnel !

“Hom and Co” - 12, rue Battant.
Tél. 06 28 94 71 82.

“KANDAL”

Cambodgien, établi à Besançon depuis 1981, Laurent Prak et sa jeune femme Karada ont ouvert récemment un restaurant asiatique authentique. Karada, au piano, prépare chaque

jour nems, samoussa, beignets, rouleaux de printemps, sautés de bœuf, de porc, de poulet, riz cantonais, fondue cambodgienne...

Tout est fait maison et cela se sent dans l'assiette. Les prix sont modérés : formules repas à 7,50 et 8 euros, jolie carte, plats à emporter. Une adresse à découvrir.

“Kandal” - 18, rue Rivotte.
Tél. 09 53 49 07 81.

Ouvert du mardi au dimanche, midi et soir.



ENSEIGNEMENT



UN ENSEIGNEMENT EN RAPPORT DIRECT AVEC L'ENVIRONNEMENT. ▲

« Des cabanes à Besac »

Les treize élèves de l'option "assistant en architecture" - proposée dans le cadre d'un bac pro technicien d'études du bâtiment -, s'en donnent à cœur joie depuis la rentrée dernière au lycée Pierre-Adrien Paris. Dans cette section née avec les nouvelles modalités du bac pro en 3 ans, Didier Bianchetti, enseignant en construction, propose en effet à ses élèves de seconde de plancher sur des projets de cabanes dans les arbres, répondant à l'appellation "Des cabanes à Besac". « J'ai cherché une idée susceptible d'intéresser les jeunes qui se raccroche à la fois à Besançon, à son environnement et son architecture ». Prof et élèves rencontrent notamment les concepteurs des "Cabanes des grands lacs", créées entre Doubs et Haute-Saône, pour bien sa-

sir l'ampleur de la tâche et les contraintes de ce type d'habitat. « En cours, poursuit l'enseignant, nous travaillons comme dans une agence d'architecture : dessins à l'échelle et à la main, esquisses mais aussi maquettes numériques. Même si toutes ne seront achevées qu'en fin d'année scolaire, nos cabanes virtuelles sont fonctionnelles et belles... et elles pourraient être réalisées ! » Quatre coins de Besançon ont été choisis pour y percher les cabanes : Granvelle, Chamars la promenade Micaut et le Glacis des Fusillés. Pour raconter leur histoire, la classe de Didier Bianchetti écrit une nouvelle qui sera présentée à la 19^e Fête du livre de Palente, au mois de juin. ■

Pour en savoir plus : www.lycee-pierreadrienparis.org

ASSOCIATION

Les 5, 6 et 7 février, à l'initiative du club Soroptimist, la salle Proudhon sera le théâtre d'une braderie de vêtements de qualité à des prix sacrifiés. Les bénéfices de cette manifestation seront versés à la recherche contre la maladie d'Alzheimer.

EN BREF

AFB
VIDE GRENIER

L'Association des familles de Besançon organise un grand vide grenier ouvert uniquement aux particuliers, dimanche 7 février au gymnase de Fontaine Ecu. Renseignements complémentaires au 03 81 88 47 38.

ORPAB
BAL

L'Office des retraités et des personnes âgées de Besançon propose son traditionnel bal de Mardi-gras le 16 février au Kursaal à partir de midi. Animé par l'orchestre "Ambiance Dance", ce repas dansant, ouvert à tous et placé sous le signe de la convivialité, accepte volontiers les personnes costumées. Renseignements et inscriptions au 03 81 82 22 05 ou orpab.besancon@orange.fr

SECOURS POPULAIRE
BRADERIE DE VÊTEMENTS...

La salle Proudhon servira de cadre lundi 15 (14 h - 18 h) et dimanche 16 février (9 h - 18 h) à une braderie de vêtements à l'initiative du Secours Populaire Français.

...ET FOIRE AUX LIVRES

La salle de la Malcombe accueille samedi 27 (14 h - 18 h) et dimanche 28 février (10 h - 17 h) la traditionnelle foire aux livres du Secours Populaire Français. Pour en savoir plus : 03 81 81 63 91 ou spf25@wanadoo.fr

COMMUNE LIBRE
LOTO

Le loto de la Commune libre de Saint-Ferjeux - La Butte se déroulera le samedi 6 mars à partir de 20 h, salle Jantet. Contact : 03 81 51 51 09 ou 03 81 47 27 90.

LIGUE CONTRE LE CANCER
BROCANTE

La Ligue contre le cancer organise les 27 et 28 février, de 9 h à 19 h, sa traditionnelle brocante. La 6^e édition de ce rendez-vous des chineurs a pour but d'aider à financer les travaux de recherche contre le cancer et l'amélioration du bien-être des malades (lire article dans Sortir).

BOURSES
LOGEMENT

Lycéens, n'attendez pas les résultats du bac, et étudiants, n'oubliez pas que le renouvellement n'est pas automatique ! Depuis le 15 janvier, vous pouvez vous connecter sur le site www.crous-besancon.fr pour demander une bourse ou un logement.

RETRO



7 janvier : vœux

Beaucoup de monde (1 500 personnes) au palais des sports pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux forces vives de la ville. Avouant « ne pas être mécontent d'avoir tourné la page 2009, année difficile et semée d'embûches », Jean-Louis Fousseret a aussitôt regardé droit devant, vers 2010 et après, persuadé que les « vents contraires inhérents aux projets collectifs » ne tarderont pas à souffler dans le bon sens. « Je préfère mille fois être un maire devant affronter les difficultés car il est porteur de projets forts de développement pour Besançon plutôt qu'un maire craignant la critique et se réfugiant dans son bureau pour gérer les affaires courantes », a-t-il notamment affirmé avant de partager le verre de l'amitié avec ses invités autour d'un buffet comtois et d'une galette. ■

12 janvier : défibrillateur

Un défibrillateur cardiaque a été remis à la Ville de Besançon des mains du Pr Joseph Etievent. Avec ce don de la Fédération nationale de cardiologie, la municipalité dispose désormais d'un 21^e appareil automatique. Depuis 2008, en effet, elle s'est dotée de ces défibrillateurs, utilisables par tout un chacun, capables de réaliser un diagnostic immédiat et de délivrer le choc salvateur si nécessaire. Ces défibrillateurs sont répartis dans différents lieux clés pour permettre partout d'intervenir au plus vite dans les situations d'urgence et sauver ainsi des vies. Réflexe du 15 pour l'appel des secours et recours au défibrillateur : des gestes vitaux ! ■



▲ ADJOINTE À L'HYGIÈNE-SANTÉ, MARTINE BULTOT REÇOIT LE DÉFIBRILLATEUR DES MAINS DU PROFESSEUR JOSEPH ETIEVENT.

14 janvier : sous-marin

Montée dans le cadre des événements organisés cette année dans la Métropole Rhin-Rhône sur le thème "Utopies et Innovations", l'exposition "Charles Fourier. L'Ecart absolu", du 29 janvier au 26 avril au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, rassemble environ 200 œuvres réalisées par une trentaine d'artistes. Parmi celles-ci, une pièce monumentale et spectaculaire, prêtée par le FRAC d'Alsace, n'a pas manqué de soulever la curiosité des témoins de son installation : le "Sous-marin", un combi Volkswagen customisé par Sophie Dejode et Bernard Lacombe avec propulseur et tourelle d'observation. Répondant au monde d'harmonie rêvé par l'utopiste bisontin, l'œuvre occupera une place de choix à l'entrée du musée. ■



UNE ŒUVRE MONUMENTALE ET SPECTACULAIRE. ▲

20 janvier : sportifs



▲ LES MEMBRES DE FRANCHE-COMTÉ JUDO ONT ÉTÉ LES VEDETTES DE LA SOIRÉE.

Changement de décor apprécié pour la traditionnelle soirée des sportifs méritants qui a déserté le palais des sports beaucoup trop vaste pour le Kursaal, plus adapté à pareille manifestation. Accueilli par l'adjoint aux sports, Patrick Bontemps, environ 400 athlètes, toutes disciplines confondues, en ont profité pour passer un moment convivial à l'image des représentants de "Franche-Comté Judo" dont certains avaient fait spécialement le déplacement depuis l'INSEP. Cerise sur la galette finale, les sportifs sont repartis avec une lampe frontale et les dirigeants avec une montre. Des petits présents chargés de récompenser leurs bons résultats 2009 dans leurs compétitions nationales respectives. ■

◀ ENVIRONNEMENT

« Partager, observer, protéger » avec la LPO

En janvier 2007, la Ligue de Protection des Oiseaux de Franche-Comté succédait au Groupe Naturaliste de Franche-Comté, concentrant son action sur l'étude et la protection des oiseaux, des amphibiens, des reptiles, des mammifères et de leurs habitats. Intégrée au réseau national de LPO, représentant français du mouvement international de protection des oiseaux BirdLife International, l'association travaille à l'échelle régionale à l'observation et à la préservation des espèces et de leurs milieux en associant aux spécialistes un public curieux ou concerné. Des sorties nature, des conférences, des forums, des colloques et des publications (LPO Infos, Obsnatu) lui permettent de faire partager l'intérêt pour la faune et la flore franc-comtoises.

Domiciliée à Besançon, elle regroupe à ce jour une équipe de treize salariés et un millier d'adhérents. Structurée en groupes locaux, elle propose des journées d'observation thématiques. Ainsi, le samedi 6



LE MILLAN ROYAL, UN RAPACE DIURNE
CHASSEUR DE RONGEURS.

Photo : Daniel Bouvet

février, la sortie sera consacrée à l'Atlas 2010-2012 des oiseaux nicheurs et hivernants de France (rendez-vous à 9 h, Maison de Velotte ; prévoir son pique-nique). Le samedi 27, la sortie organisée en partenariat avec la Direction municipale Espaces Verts et Bol d'Air, accessible aux personnes à mobilité réduite, s'intéresse à La parade du harle (rendez-vous à 9 h, ancien Office du Tourisme, Promenade Micaud ; s'inscrire à la LPO). Quand les plaisirs de la randonnée conjuguent ceux de la connaissance et de la défense de notre environnement. ■

**Ligue de Protection des Oiseaux
Maison de l'Environnement
7, rue Voirin. Tél. 03 81 50 43 10.
Courriel : france-comte@lpo.fr ;
Site : http://franche-comte.lpo.fr**

◀ JEUNES

Journée ciné

Une journée ciné aura lieu le 24 février. Ce mercredi-là, les porteurs de la carte Avantages Jeunes ne paieront que 3€ par séance et pourront voir jusqu'à trois films dans la journée.

A Besançon, les cinémas Pathé Beaux-Arts, Victor Hugo et Mégarama sont partenaires de l'opération.

Pour profiter de ces places à 3€, il suffit de détacher les coupons qui se trouvent dans le livret carte Avantages Jeunes et de les remettre au guichet des cinémas partenaires en présentant sa carte. Cette offre est valable dans la limite des places disponibles. La carte Avantages Jeunes s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans et aux étudiants de moins de 30 ans. Elle est disponible toute l'année au tarif de 7€.

La journée ciné est organisée par le Centre Régional d'Information Jeunesse en partenariat avec le Crédit Mutuel de Franche-Comté. ■

**Plus de renseignements
sur www.jeunes-fc.com
ou en appelant le CRIJ
au 03 81 21 16 16.**

◀ SANTÉ

Don du sang : rester mobilisés !

En raison des perturbations liées au froid et à la neige, l'Etablissement Français du Sang invite les habitants à venir donner leur sang pour pallier les difficultés d'approvisionnement en produits sanguins. Les sites de collecte sont précisés sur www.dondusang.net à la rubrique "Où donner ?" ainsi que par téléphone au 0 810 150 150.

A Besançon, le site fixe de l'EFS accueille les donneurs de 8 h à 17 h en semaine sauf mercredi et samedi (de 8 h à 12 h). Des collectes mobiles sont organisées tous les deux mois au Kursaal, de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, la prochaine est fixée au 11 mars. ■

**EFS
1 Bd, Fleming.
Tél. 03 81 61 56 15.**

◀ CINÉMA

L'Atelier du spectateur

« La question de la place du spectateur me paraît importante. On peut imaginer le cinéma comme un champ de bataille et l'enjeu de cette bataille est le spectateur ». C'est en faisant sien ce point de vue du critique et cinéaste Jean-Louis Comolli, que depuis mai 2008 l'Atelier du spectateur "propose de (faire) découvrir des films souvent méconnus et de mettre le spectateur en travail autour de leurs enjeux formels et politiques. (... Afin de) redéfinir notre place de spectateurs, libres." ■

Pour la promotion d'un cinéma différent, en particulier du documentaire de création, cette petite structure associative et militante, créée par Martine Deyre et Antoine Dany, convie le public, amateurs, néophytes, étudiants, à des projections régulières et pédagogiques les 1^{er} et 3^e jeudis du mois à 20 h à l'Entrepôt, ainsi qu'à deux weekends annuels de cinéma, de réflexion, de débats et de convivialité en présence d'un réalisateur connu. Le prochain weekend atelier se tiendra les 2, 3 et 4 avril en compagnie du cinéaste belge Boris Lehman. NB : Il n'y a qu'une séance en février : le jeudi 4 "L'argent, raconté aux enfants et à leurs parents" de Claudio Piazienza. ■

**L'Entrepôt - 57 chemin de halage de Casamène - 03 81 51 76 33
atelierduspectateur.blogspot.com**

Métropole Rhin - Rhône : l'intelligence collective



Fédérées autour de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône, onze villes et agglomérations ont mutualisé les moyens pour assurer leur avenir. S'affranchissant des frontières, ce projet métropolitain se dessine sur trois régions françaises, un land allemand, cinq cantons suisses et trois pays. Pariant sur une multiplicité culturelle et économique, indiscutables gages d'attractivité pour ceux qui feront le choix d'y vivre et d'y travailler, la métropole Rhin-Rhône a su réunir les grandes richesses de cet archipel de villes aux identités fortes, engagées désormais sans complexe dans un programme collectif ambitieux. Et la culture sera au coeur du premier grand projet de ce nouveau territoire, avec une série d'expositions, « Utopies et Innovations », à découvrir toute l'année. À quoi sert la métropole Rhin-Rhône ? Quels sont ces projets ? Petit tour d'horizon...

LA COMPÉTITIVITÉ PASSE PAR LA MULTIPLICATION DES COOPÉRATIONS
À L'INSTAR DES HOPITAUX DE DIJON (PHOTO) ET BESANÇON.

La Métropole Rhin-Rhône est née en même temps que le projet de TGV Rhin-Rhône. En 2005, les villes de Besançon, Dijon et Mulhouse ont fait le constat que le TGV allait mettre les villes à quelques dizaines de minutes seulement les unes des autres. Il fallait donc pour ces villes passer un cap, transformer des concurrences souvent stériles en coopérations profitables à toutes et devenir un grand ensemble lisible à l'échelle internationale. Très vite, ce pari a séduit d'autres agglomérations qui ont rejoint le réseau. Désormais, 11 agglomérations en font partie. Depuis l'Eurodistrict Trinational de Bâle (Saint-Louis, France - Bâle, Suisse - Lörrach et Sud du Bade-Württemberg, Allemagne), Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon, le Réseau urbain Neuchâtelois (canton de Neuchâtel, Neuchâtel, La Chaux de Fonds, Le Locle), Dole, Vesoul, Dijon, Le Creusot/Montceau et Chalon-sur-Saône, la Métropole Rhin-Rhône réunit désormais 2 millions d'habitants, répartis sur trois régions françaises (Alsace, Bourgogne et Franche-Comté) et trois pays (Allemagne, France, Suisse), et représentant une force vive d'un million d'emplois. Jean-Louis Fousseret, président de la Métropole Rhin-Rhône à sa création et pendant quatre années, résume ainsi les objectifs de cette communauté de destins : « *la Métropole doit nous permettre de travailler ensemble pour offrir de nouveaux services aux habitants de nos agglomérations, mais aussi travailler ensemble pour faire des choses qui nous rendent collectivement plus forts à l'échelle européenne, au service de notre attractivité, de nos emplois.* »



Dijon-Besançon, des perspectives communes

Face aux nouveaux enjeux globaux, à la mondialisation, les villes ne peuvent pas se reposer sur leurs acquis, et deux villes ont pris l'habitude, depuis quelques années, bien avant la création de la métropole Rhin-Rhône, de travailler ensemble, de réfléchir à une perspective commune. Au quotidien, Dijon et Besançon, toutes deux capitales de région, développent de nombreuses synergies. C'est le cas par exemple entre les deux Centres hospitaliers universitaires qui ont signé il y a un an un accord-cadre destiné à renforcer leur coopération. Dans un contexte de réformes inquiétant pour les CHU, cet accord a officialisé les coopérations existantes (organisation interrégionale de la recherche depuis 2005 ; Groupement de coopération sanitaire Grand Est...) tout en cherchant à améliorer l'efficacité des deux établissements en matière de soins, de recherche et d'enseignement. Ensemble, les deux régions comptent près de 3 000 lits, environ 11 000 emplois hospitaliers, 6 405 étudiants dans les UFR de Médecine, et les deux CHU desservent près de 3 millions d'habitants. Un accord qui signifie surtout pour les bourguignons et les francs-comtois de continuer à bénéficier des meilleures compétences, de techniques de pointe et d'un haut niveau de service.

Autre exemple de collaboration entre les deux villes : l'enseignement et la recherche. Depuis mai 2007, les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté, auxquelles se joignent les IUT et grandes écoles, ont intensifié leur collaboration par la mise en place d'un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), dénommé « Bourgogne Franche-Comté Universités ». Une structure qui permet, dans un premier temps, de consolider le niveau d'excellence des deux institutions, mais également, selon Claude Condé, le président de l'université de Franche-Comté, « d'atteindre la masse critique nécessaire à notre attractivité à l'échelle nationale, européenne et internationale ». Aujourd'hui, le PRES fédère plus de 50 000 étudiants, dont 1 800 doctorants et près de 3 000 enseignants-chercheurs. À terme, l'objectif est de constituer des pôles thématiques, des laboratoires de recherche partagés, bref développer un ensemble d'excellence puissant, intégrant le plus large champ d'acteurs et partenaires possibles.



LA GARE DE BESANÇON FRANCHE-COMTÉ TGV SORT PROGRESSIVEMENT DE TERRE. ICI SON SYSTÈME DE VENTILATION RÉCEMMENT INSTALLÉ.

Ainsi, l'existence de la Métropole Rhin-Rhône se base sur une mutualisation des compétences et des savoir-faire, une coopération « gagnant-gagnant », qui pousse chacun de ses composants à changer d'échelle, voir plus haut, au niveau européen. Pour faire mieux ensemble. Et, en cinq ans à peine, le réseau a fait son chemin. Les universités, les entreprises, les acteurs culturels, les sociétés d'aménagement et de développement le rejoignent. Conscients de la capacité de cette jeune Métropole à « fabriquer des projets », nombreux sont les acteurs à envisager le fort potentiel d'un tel



UTOPIES ET INNOVATIONS, PROJET CULTUREL, SE DÉVELOPPE SUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE.

TRANSPORTS

Des travaux... à grande vitesse !

Dans moins de deux ans, le 11 décembre 2011 très exactement, le premier TGV Rhin-Rhône circulera sur la branche Est de la Ligne à grande vitesse (LGV), entre Dijon et Mulhouse. À raison d'un kilomètre de rails posés chaque jour, le chantier progresse vite. En lieu et place de la future gare Besançon Franche-Comté TGV, les travaux préparatoires ont déjà commencé. La passerelle de franchissement des voies est déjà installée, tout comme le système de puits canadien, qui assurera ventilation et préchauffage naturel. Le terrassement des parkings est en bonne voie, et c'est ce mois-ci que débutera la construction proprement dite du bâtiment, qui sera terminé fin 2010. En parallèle, la modernisation de la gare Viotte a elle-aussi commencé, avec les travaux d'élargissement du quai n° 3 et des escaliers et l'installation d'ascenseurs. Bientôt, en 2011, Besançon ne sera plus qu'à 2 h 05 de Paris ; 1 h 55 de Lyon ; 3 h 35 de Marseille, 1 h 45 de Strasbourg et 45 minutes de Mulhouse...

territoire et à s'engager dans cette démarche. « Notre action vise à organiser une lisibilité européenne, mais aussi à ouvrir le marché du travail, les potentialités économiques et alimenter les creusets de créativité dans tous les domaines de la vie métropolitaine, soulignait Jean-Louis Fousseret en 2005. En un mot, accroître le rayonnement des projets de tous et de chacun. »

À l'heure où se dessine une hiérarchie à l'échelle d'un continent, la Métropole Rhin-Rhône pourra compter sur le nombre de ses relations et de ses coopérations, pourra s'appuyer sur un socle de compétences reconnues et ainsi participer à la vie du monde.

ÉCONOMIE

La Métropole fédère les savoir-faire

Les cinq agglomérations de Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon et Dijon se sont rendues en mars dernier au salon mondial des professionnels de l'immobilier (MIPIM) de Cannes, afin d'y promouvoir leurs potentiels économiques, leur offre de services (logement, transports, culture...) et projets urbains. Cette démarche de promotion de l'espace métropolitain Rhin-Rhône comme territoire de développement de projets et d'emplois a permis à la 8^e métropole française de présenter aux investisseurs ses 40 000 entreprises, ses 6 pôles de compétitivité (innovations thérapeutiques, véhicules du futur, microtechniques, Vitagora, fibres

naturelles et nucléaire), ses 6 pôles universitaires, ses 3 000 chercheurs, ses 90 000 étudiants, réunis dès 2011 par le TGV Rhin-Rhône. En 2006, le MIPIM s'était concrétisé par l'implantation à Besançon du groupe bordelais Pichet, responsable d'un programme immobilier à la Mouillère, et qui étudie d'autres projets dans le tertiaire, qui verront le jour à Temis, Temis santé et les Hauts-du-Chazal. La crise aura malheureusement réduit le nombre de contacts cette année à Cannes, pourtant l'agglomération bisontine a su rendre visible les atouts de son territoire auprès de nouveaux investisseurs. Les négociations sont en cours.

utopies & innovations

► CULTURE

Utopinov, clin d'œil ambitieux

C'est un regret plusieurs fois exprimé par Jean Monnet, l'un des Pères de l'Europe, de n'avoir pas placé la culture au centre de la construction européenne. Cette injustice est réparée : la « construction métropolitaine » commencera par un projet culturel ambitieux. « *La culture n'est pas un luxe, elle est vitale*, explique Jo Spiegel, président de la métropole. *À mon sens la culture est essentielle, parce qu'elle est un socle. Elle constitue des racines solides et partagées par chacune des villes de ce réseau,*

et se décline d'abord par une volonté, jamais trahie au fil des siècles, de rêver un monde meilleur – c'est l'utopie – et de nous en donner les moyens – c'est l'innovation.

La culture est porteuse d'espoir car elle se trouve à la croisée des chemins, entre la transformation personnelle et la transformation collective. »

Plus qu'un symbole, l'exposition *Utopies et innovations* animera donc



▲ LA PREMIÈRE EXPOSITION À BESANÇON.

cette année 16 villes du réseau, en dessinant une ambition : inventer pour dépasser les crises, « *dépasser les utopies et réinventer le futur* », comme l'exprime Laurent Gervereau, Commissaire général de l'exposition (photo ci-contre). « *L'initiative est originale, dit-il. Des villes se sont mises en réseau pour imaginer un développement commun durable. Elles ont choisi de le faire en mettant en avant le passé, pour montrer comment elles travaillent sur le futur, et comprenant que la culture fait image, est politique – au sens de l'intérêt commun de la cité – et sert l'économie.* » Changer soi pour changer le monde. Tel semble être ce « vieux rêve prométhéen » que défen-

dront en 2010 ces 16 villes transfrontalières à travers une série d'expositions d'art, d'histoire, de science et technologie. Chacune d'entre elles proposera donc une programmation originale à travers un thème qui correspond à son identité passée et future. « *La thématique de ce premier projet, "Utopies et Innovations", est un clin d'œil ambitieux et complexe*, reprend Jo Spiegel, *qui permettra à des villes, tellement habituées à la concurrence, de transformer leurs mentalités, de découvrir l'émulation qui pousse à faire mieux alors qu'elles étaient neutralisées par une concurrence exacerbée. C'est bien l'intelligence de ce défi qui nous a poussés à mettre la culture au cœur de notre premier grand projet.* »

N'oublions pas que la métropole est née des travaux de Ligne à grande vitesse. À ce titre, si la culture est un événement fédérateur entre les villes de ce réseau, l'arrivée du TGV en sera un autre. « *Les relations transrégionales permettront des liens plus rapides et mieux adaptés entre nos agglomérations*, souligne le président de la métropole. *Elles doivent être cadencées pour permettre des allers-retours entre nos villes dans la demi-journée au maximum. Pour les besoins du travail ou pour l'envie de loisirs, de visites, de sport et de culture. Avec "Utopies et Innovations", nous allons pouvoir expérimenter deux dispositifs sans précédent à cette échelle : un pass-culture, entre tous nos musées (demi-tarif à toutes les expositions après une première visite à plein tarif), et l'usage des*



pass-transport proposés par les régions, offrant jusqu'à 70% de réduction sur les aller-retour en TER pour que culture rime avec préservation de la nature et développement durable ».

Programme complet des manifestations sur www.utopinov.net et www.besancon.fr

3 questions à : Jo Spiegel, président de la métropole Rhin-Rhône

1. Quel est le but de la métropole Rhin-Rhône ?

L'objectif de ce réseau est d'intervenir sur toutes les politiques publiques qui recèlent les enjeux fondamentaux des grandes villes et agglomérations : le développement durable, les transports et la mobilité, l'économie de la connaissance et numérique, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture, le tourisme.

2. Pourquoi commencer par un événement culturel ?

La culture est un formidable moyen de populariser l'action de la Métropole Rhin-Rhône et de faire rayonner nos territoires en France et en Europe. Et la culture est le cœur de notre projet, car aucun défi humain ne peut se forger sans une culture empreinte de l'héritage du passé,

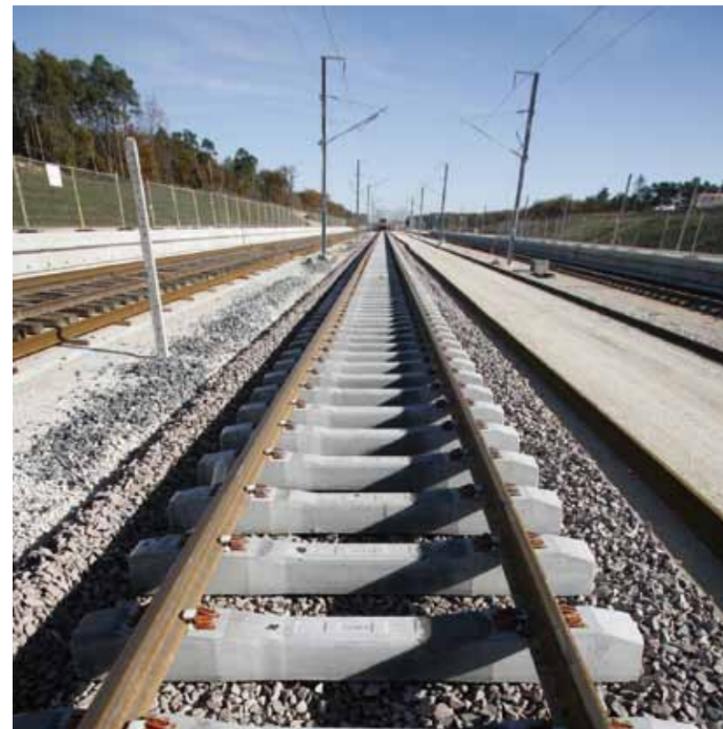
portées par des forces vives. Le but des expositions majeures à découvrir cette année consiste à mobiliser le maximum d'acteurs du local au global, d'ouvrir la boîte à idées pour transformer le vivant commun et ne pas rater les marches de l'avenir. Commencer par la culture, c'est faire le pari de l'intelligence.

3. Quels seront les prochains projets ?

La métropole porte aujourd'hui une trentaine de projets, pensés puis conduits par nos «fabriques de projets», qui réunissent les acteurs de nos 10 agglomérations et qui sont animés par Eric Anguenot, directeur de la Métropole. Cette année sera marquée par des questions de transport, de tourisme, de culture encore, sur le numérique à très haut débit et l'émergence de nouvelles filières de développement économique et d'emploi, par exemple dans le secteur des énergies renouvelables. L'enjeu, pour les maires et présidents d'agglomération, est bien de préparer la mise en service de la LGV Rhin-Rhône, fin 2011, en menant des actions qui rendent notre territoire visible,

► ENTRETIEN

lisible, attractif, à la fois «éco-métropole» et «espace de créativité, d'innovation, d'invention». Cette expérience originale de travail collectif, interrégional et international, est passionnante et remporte un succès qui dépasse nos espoirs.



▲ ÉLÉMENT FONDATEUR, LA GRANDE VITESSE INSTALLERA LA MÉTROPOLÉ AU CARREFOUR DES GRANDS AXES EUROPÉENS.

« *L'objectif d'une visibilité européenne est essentielle*, indique Jo Spiegel, *actuel président de la métropole. Le renforcement des pôles de compétitivité, la mise en réseau des entreprises, le rattachement des PME au sein de secteurs puissants et novateurs, contribueront au développement des emplois métropolitains supérieurs qui, aujourd'hui, symbolisent et conditionnent la santé économique de tout territoire.* »

Dans le même temps, le projet de LGV va établir une nouvelle proximité entre ces villes et agglomérations, qui ne seront plus séparées les unes des autres que par des séquences de 20 minutes. Le TGV rapproche les villes, et l'amélioration de l'offre de mobilité s'inscrit dans les grandes lignes du projet métropolitain. « *C'est à la fois une opportunité et le facteur incontournable de succès*, précise Jo Spiegel. *La métropole existera réellement lorsque chaque habitant pourra organiser un rendez-vous dans une autre ville de l'axe, aller-retour, dans le délai d'une demi-journée.* » Support de la métropole et facteur d'ouverture vers l'Europe, le TGV et le réseau ferroviaire, renforcé, constitue une véritable colonne vertébrale entre les principales agglomérations. C'est la raison première de la récente adhésion des régions Alsace, Franche-Comté et Bourgogne à la Métropole Rhin-Rhône. Afin de bénéficier pleinement des effets de la grande vitesse, les agglomérations s'attachent à repenser les gares et leurs quartiers, véritables portes d'entrée en termes d'accessibilité et de développement économique.

X. F.

Budget 2010 : prudence et pragmatisme

FINANCES. Les orientations budgétaires ne sont pas le budget, toutefois elles fixent déjà les grandes lignes proposées par la municipalité pour l'année en cours.



LA FUTURE SMAC DEVRAIT ÊTRE OPÉRATIONNELLE À LA FIN DE L'ANNÉE.

« Dans un contexte de crise, c'est l'inquiétude générale qui domine, explique Jean-Louis Fousseret. Les projets de réforme de l'Etat, la fin de la taxe professionnelle, la réduction persistante des moyens consacrés aux collectivités conduisent celles-ci vers une alternative de plus en plus fréquente : offrir moins de services ou augmenter la fiscalité. Sachant que l'action publique est plus que jamais indispensable, il nous faut trouver d'autres options et gérer toujours au plus près ».

Le projet de budget 2010 s'inscrit donc dans la continuité du "budget de résistance" voté en 2009, avec quatre priorités. Tout d'abord, l'effort en matière d'investissement sera poursuivi et même légèrement accru, pour soutenir l'activité et l'emploi. Les dépenses d'équipement seront supérieures à 40 M€, avec une progression limitée de l'emprunt. Trois dossiers complexes

et ambitieux seront prioritaires en 2010 : la préparation du TCSP, l'accueil de la Ligne à grande vitesse en gare Viotte et le projet de Cité des arts. Deuxième priorité, l'accompagnement des personnes en difficulté et le renforcement des politiques menées par le CCAS. Troisième priorité : le pouvoir d'achat. Le maire s'y est engagé : « les tarifs municipaux augmenteront de 1 % seulement, soit moins que l'inflation ». L'évolution de la taxe d'habitation connaîtra quant à elle une évolution comprise entre 0 % et 1 % au maximum. Enfin, la quatrième priorité concernera directement les modes d'intervention et les choix de gestion municipaux. Meilleur exemple de cet attachement au service public, le domaine de l'eau. Son prix sera augmenté de trois centimes par m³, mais pas la redevance d'assainissement. Même ainsi, l'eau municipale restera l'une des moins chères en France.

Le CHU soigne son entrée

URBANISME.

Rendu possible grâce à une situation financière saine et un faible taux d'endettement, un effort exceptionnel de la Ville sera porté cette année sur les programmes d'investissements. Parmi de nombreux dossiers ambitieux et nécessaires au développement de la capitale comtoise, figure la restructuration complète de l'entrée du CHU Jean Minjoz. Intégré dans le programme d'aménagements et d'accompagnement au Transport en commun en site propre (TCSP), ce chantier majeur démarrera début 2011, après une étude d'impact nécessaire et le lancement d'appels d'offres.

Doté d'un budget de 4,5 millions d'euros TTC (hors TCSP), le projet, destiné à collecter les flux de façon unique depuis le boulevard Flemming, s'articulera autour d'un grand mail d'entrée où se croiseront différents types de transport : mode doux piétons et cycles, voitures, bus et, plus tard (en 2014) tram.

Dans son prolongement, le parking visiteurs, actuellement limité à 520 places (maintenues pendant les travaux), connaîtra une transformation radicale. La création d'un ouvrage de stationnement s'accompagnera d'une augmentation sensible du nombre d'emplacements.



Au terme des travaux, soit quelques mois avant la réouverture de l'hôpital après la migration des services de Saint-Jacques, la restructuration de l'entrée favorisera également la desserte Est des Hauts-du-Chazal, via la voie Bichat à construire. Elle servira aussi la future halte ferroviaire (à l'heure actuelle non programmée), devenant ainsi un véritable pôle multimodal au cœur d'un quartier dédié à la santé et en pleine expansion.



Depuis janvier 2010, la Ville de Besançon procède à l'affichage de l'étiquette Energie "Display" sur trente établissements municipaux (crèche Bersot, gymnase Diderot, groupes scolaires Fourier, Champagne, Jules Ferry, Jean Macé, école des Beaux-Arts, centre culturel Pierre Bayle...). Cette étiquette est compatible avec le diagnostic de performance énergétique (DPE) dont l'affichage est rendu obligatoire dans certains bâtiments publics.

Elle renseigne sur le classement de la performance énergétique du bâtiment, du moins énergivore (A) au plus énergivore (G) et donne les consommations moyennes d'énergie, d'eau, et d'émission de CO² sur

Des étiquettes "Energie"

CONSOMMATION. Informer par voie d'affichage et sensibiliser les usagers pour favoriser une modification des comportements.

les trois dernières années. De grand format, vous la trouverez fixée sur le mur intérieur des équipements municipaux.

En accompagnement de l'affichage, des séances d'information et de sensibilisation sont programmées avec les usagers : en effet, la modification des comportements pourra participer à la réduction des consommations et aider à basculer vers une utilisation moins énergivore.

En parallèle, la Ville mène un programme d'actions en partenariat avec l'Ademe Franche-Comté (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Conseil Général du Doubs et la Diren (Direction régionale de l'environnement) à destination des publics scolaires, extrascolaires et municipaux.

Il fait suite à un premier programme axé sur la maîtrise de l'énergie réalisé de 2007 à 2009, dont le bilan est positif : plus de 560 enfants, 200 lycéens et 2 400 adultes ont été sensibilisés avec des réductions de consommation mesurées. Par exemple, le Centre administratif municipal a enregistré une baisse de 12 % des consommations et de 13 % de sa facture d'énergie.



ATELIER DE SENSIBILISATION À L'ÉNERGIE SOLAIRE À L'ÉCOLE JEAN MACÉ.

Le programme d'actions est donc reconduit sur 2010-2011 auprès de 8 établissements scolaires, 4 maisons de quartier, et 7 établissements municipaux où le gain attendu sur la modification des comportements est de l'ordre de 15 à 20 %, contribuant ainsi à une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Cité des Arts : ça démarre !

EQUIPEMENT.

Parmi les grands projets bisontins, la réalisation de la Cité des Arts et de la Culture, sur le site de l'ancien port fluvial, à proximité de la future SMAC, est l'un des plus prestigieux et des plus attendus.

Financé conjointement par le Grand Besançon, le Conseil Régional et la Ville, ce grand pôle culturel accueillera sur plus de 11 000 m² (surface hors œuvre nette) et plusieurs étages, le Conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon, le Fonds régional d'Art contemporain, porté par la Région, et des espaces publics intérieurs et extérieurs (deux foyers d'accueil, un centre documentaire, une librairie, un café brasserie, le passage des Arts...). Si les travaux de déconstruction préalable ont débuté, le chantier de construction démarrera en mars, sous la maîtrise d'œuvre de Kengo Kuma & Associates



LA DÉMOLITION DE CETTE MAISON INOCCUPÉE ÉTAIT INDISPENSABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE.

et Archidev. Pour cet ouvrage d'envergure, l'architecte japonais a imaginé un édifice symbolisant « la rencontre de la nature et de la ville, des habitants avec les berges du fleuve et des publics avec les pratiques culturelles ». Le Conservatoire et le FRAC devraient ouvrir leurs portes au public en 2013, le premier en début d'année et le second à l'été. Avec

80 salles d'enseignement en musique, danse et art dramatique, et un auditorium de 290 places, la surface du CRR aura été doublée. Dédié à la conservation, à la diffusion et à l'éducation artistique en art contemporain, le FRAC comprendra, lui, deux grandes salles d'exposition, une salle de conférence et des réserves pour ses collections. Coût total de l'opération : environ 49 millions d'euros, toutes dépenses confondues.

Rejoignez la communauté !



INTERNET.
Le dernier salon où l'on cause, où il faut être absolument pour voir et être vu, est... virtuel ! En quelques jours seulement, les internautes ont été séduits par Besançon Campus. Présentation du "site qui fait le buzz" !

◀ **BESANÇON CAMPUS, "COMMUNAUSITE" AGRÈGE LES CONTENUS EXISTANTS SUR BESANÇON DANS LES MÉDIAS SOCIAUX.**

Lancement réussi pour Besançon Campus, nouveau site "facilitateur" du web. Facilitateur, car en un seul clic, tous les réseaux sociaux et sites favoris des ados et étudiants sont à portée de souris. Depuis la page d'accueil et grâce à un petit "widget" (menu déroulant en haut de votre écran), c'est désormais un jeu d'enfant de naviguer entre FaceBook, Wikipédia, Flickr, MySpace, YouTube et Skyblog.

Centré autour de la capitale régionale et de son actualité, Besançon Campus est devenu en quelques jours seulement l'outil idéal pour "chatter" entre amis, découvrir les nouvelles vidéos, les groupes bisontins, ou faire une recherche sur l'encyclopédie universelle en

ligne. En une seule après-midi, 400 internautes étaient déjà devenus "fans" de la communauté. Puis 1 000 autres les avaient rejoints au bout d'une petite semaine.

Vous voulez être au courant des dernières news ? Des prochaines et incontournables manifestations ? Connaître avant tout le monde la programmation des concerts et festivals bisontins ? Vous voulez poster vos vidéos inédites et vos meilleures photos ou simplement recevoir un kit d'accueil pour faire vos études à Besançon ? Rien de plus simple : connectez-vous à www.besanconcampus.com, devenez "fan" de la page facebook dédiée à Besançon Campus, et rejoignez la communauté. Ce site est le vôtre, faites-le vivre !

Vacances sportives à la carte

VITAL'SPORT.

Vous n'avez pas envie de passer toutes vos vacances de février devant la télé ou un écran d'ordinateur ! Alors n'hésitez pas à laisser parler votre énergie en participant aux activités proposées par la Ville et les clubs sportifs bisontins dans le cadre de Vital'Sport. Du lundi 8 au vendredi 12 et du lundi 15 au 19 février, de 13 h 30 à 17 h 30, jeunes (à partir de 6 ans), adultes, familles et publics handicapés sont attendus à la Malcombe pour y pratiquer



gratuitement et de façon libre ou encadrée le tennis, l'escalade, le tennis de table, le badminton, les arts du cirque et, selon la programmation journalière, le tir à l'arc, le roller, l'haltérophilie, le football, le floorball, la crosse canadienne... Mobilisés au côté de la direction municipale des Sports, les clubs locaux proposent également moyennant une participation financière des stages d'initiation ou de perfectionnement en natation (ANB, Centre omnisports Pierre Croppet), Course d'orientation (Balise 25), équitation (Etrier bisontin, Centre omnisports Pierre Croppet), lutte (CPB), escalade (Entre-Temps), tennis (TGB), haltérophilie et remise en forme (La Française), multisports et loisirs (Vesontio).

Renseignements complémentaires et réservation à partir du 5 février au 06 87 75 76 94.



Des voitures en libre service

MOBILITE. Le service d'auto-partage attend ses premiers utilisateurs à partir du 16 mars.

Après VéloCité, système de vélo en libre service dont le succès ne se dément pas, Bisontins et Grands Bisontins, en particulier, vont disposer prochainement d'un service d'auto-partage baptisé AutoCité. A compter du 16 mars, les possesseurs d'un abonnement (entre 9 et 11 € par mois) pourront réserver par internet ou téléphone, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, la voiture de leur choix (citadine ou utilitaire) pour une heure ou davantage.

Au début, 10 véhicules répartis dans huit stations (Madeleine, Saint-Jacques, Gare-Viotte, Liberté, Beaux-Arts, Granvelle, Bersot, City) seront disponibles. Identiques à ceux d'Auto'trement qui fonctionne depuis 2002 à Strasbourg, les tarifs d'AutoCité avec

assurance, carburant, entretien, lavage, assistance et parking à la station inclus, semblent suffisamment attractifs pour inciter les conducteurs occasionnels à se libérer des contraintes (réparations, entretien, stationnement...) liées à la possession d'un véhicule. Deux exemples pour mieux apprécier cette nouvelle offre de mode de déplacement : selon la catégorie des véhicules, l'abonné acquittera dans les 6 ou 7 € pour une réservation d'une heure dans la journée et un trajet de 10 km, et dans les 13 ou 14 € pour une réservation de 19 h à 3 h et un trajet de 20 km.

Renseignements complémentaires et inscriptions : 03 81 41 53 79 ou autopartage.besancon@gmail.fr

Expérimentation de couches lavables

PETITE ENFANCE.

Dans la continuité de son engagement pour la protection de l'environnement et la réduction des déchets, la Ville, à travers sa direction Petite Enfance et la mission Développement durable, a décidé de lancer en janvier dernier une expérimentation de couches lavables pour les enfants qui fréquentent la crèche Ile-de-France (provisoirement délocalisée à Montrapon et Battant avant son implantation rue d'Artois en 2011). Ce test, étalé jusqu'en juin, a nécessité le concours de plusieurs partenaires (Ascomade, Blanchisserie du Refuge, le Grand Besançon, le Sybert, le CHU de Besançon), un engagement financier conséquent (l'Ademe et le Conseil Général ont été sollicités) pour l'achat des couches lavables, et une grande implication des personnels de la crèche qui adhèrent totalement au projet. Si les résultats se révèlent concluants, l'opération pourrait être étendue aux autres structures bisontines d'accueil de la Petite Enfance et servir d'exemple sur le territoire du Grand Besançon.



EN BREF

"MOTILIB"

Pour faciliter l'accès aux transports publics de voyageurs, la Région, en partenariat avec les autorités organisatrices des transports en Franche-Comté, met en place une centrale régionale d'information multimodale "Motilib". Accessible sur internet (www.motilib.fr) et bientôt par téléphone, ce service permettra aux usagers de se renseigner sur l'ensemble des réseaux de transports de Franche-Comté, et sur les réseaux de la France entière. Ils pourront ainsi voyager en combinant plusieurs modes de transport entre leurs lieux de départ et d'arrivée.

HENRI ET MAURICE

Baptisée Henri Baigue en 1929, en hommage à l'ancien maire socialiste de Besançon entre 1901 et 1906, la rue, délimitant les quartiers de Saint-Claude et des Cras-Chaprais, s'appellera désormais Henri et Maurice Baigue. Le Conseil municipal a décidé d'associer à la mémoire de son père, celle du Dr Maurice Baigue, militant socialiste lui aussi, dont le courage permit de sauver de nombreux enfants juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

INCORPORATION



Recevant régulièrement de la part de copropriétaires des demandes d'incorporation de voies privées, ouvertes à la circulation publique et entretenues par elle, dans le domaine public communal, la Ville a décidé d'en intégrer cinq après étude approfondie : les rues Jean de Bry ; des Champs de Pierre et Joseph Kosma ; une partie du chemin de Calmoutier ; l'impasse des Champs Passeret.

CCH SAINT-FERJEUX - ROSEMONT

La prochaine assemblée plénière du Conseil Consultatif d'habitants (CCH) du quartier Saint-Ferjeux - Rosemont prendra la forme d'un forum ouvert au public. Ce forum, programmé le mercredi 3 février à 20 h 30 à la Maison de quartier (1, avenue Ducat), sera l'occasion de présenter aux habitants du quartier les projets et travaux du CCH.

GRUPE UMP ET APPARENTES



L'art du "RÉ" aménagement sur le mode mineur

Réaménager le musée des Beaux-arts de Besançon, bonne idée ! C'est plus d'espace pour exposer les collections permanentes et les œuvres abandonnées dans les réserves, plus d'expositions temporaires, plus d'aisance et de confort pour les visiteurs, plus de fréquentation et enfin plus de renommée et de rayonnement, car la politique muséale et plus généralement la culture participent du dynamisme économique d'une ville, a fortiori d'une capitale régionale.

Mais re-prévoir de ré-ré-ré "aménager" pour la nième fois en dit long sur la politique muséale bisontine, dont la signature est l'incohérence, ou les co-errances parcelaires qui s'additionnent ; si c'est ça "voir loin", c'est à revoir !

2004, 1,7 million d'euros, réalisation : néant ; 2006, 2,7 millions : réalisation, un morceau, et aujourd'hui la municipalité annonce un nouveau "ré" aménagement dit "global" enfin de 7 millions d'euros, et demain ?

7 millions, après tout pourquoi pas, mais pour quel projet, qui peut le dire ? Pas le document de présentation du conseil municipal, ni celui présenté en commission à peine trois jours avant, tous deux aussi squelettiques en informations que la somme

est gigantesque. En l'absence d'un projet construit et phasé, traduction d'une vision de long terme, d'une vraie conviction, on tâtonne... les projets tentent de s'articuler, se superposent par petites touches successives sur le mode de l'impressionnisme politique et budgétaire, définitivement flou et par conséquent illisible.

Il en est de la gestion des projets culturels comme des autres de la municipalité en place, hélas, beaucoup d'hésitations, beaucoup d'études, beaucoup de recommencements, de réaménagements pour finalement bien peu de résultats : à l'instar de l'ilot Pasteur, de la Cité des Arts, du TRAM, du musée du Temps... A défaut de trouver le rythme, ici plus qu'ailleurs, on donne du temps au temps, mais pour combien de temps encore ?



Françoise BRANGET
Député du Doubs
Conseillère municipale
Groupe UMP et apparentés

Tél. : 03 81 21 24 25 - Fax : 03 81 83 49 68.
Courriel : francoise@branget.com

Besançon, Ville d'Art et d'Histoire

Classée Unesco en 2007 au titre du réseau des sites Vauban, semble oublier son histoire et l'art plus contemporain. En effet, pourquoi ne pas aller plus loin en matière de secteurs sauvegardés ? L'architecture militaire et industrielle du 19ème siècle y est présente, et ce patrimoine semble voué à disparaître. Que restera-t-il de cette époque ? La caserne Vauban : supprimer toute cette histoire architecturale militaire des deux derniers siècles, les actes de résistance (sœur Baverez), l'œuvre débutante de Pierre Duc, artiste Franc-Comtois reconnu, qui a illustré de fresques une salle de la caserne, lors de son service national. Il faudra démonter les murs puis conserver ces fresques, où seront-elles exposées ?

Il serait judicieux de rénover ces bâtiments pour en faire une grande cité administrative, à proximité immédiate du pôle d'échange de la gare Viotte, profiter de ces grands espaces pour y conserver les œuvres de grandes tailles, utiliser les jardins pour en faire des lieux de découverte. Quelle gageure à l'heure de l'écologie de faire disparaître de telles possibilités. Quel dommage pour l'attractivité bisontine !



Catherine GELIN
Conseillère Municipale (SC)
Groupe UMP et apparentés

Tél. : 03 81 61 51 15 - Fax : 03 81 87 80 71.
Courriel : ump.groupe@besancon.fr

GRUPE MODEM



Excès de zèle budgétaire

Si nous réclamons, à longueur de discours et d'interventions, la modération fiscale et une gestion prudente, c'est parce que la crise est là et nous impose des choix et de nouvelles priorités. Mais ces principes vertueux ne doivent pas nous amener à des excès dévastateurs sans raison.

Voici 3 exemples de ce qui nous semble excessif.

L'école de musique de la MJC Palente (450 élèves parmi les 3 500 adhérents), voit sa subvention régionale passer de 25 000 euros (vingt cinq mille) à zéro euro en 2010 pour ses animations, stages et concert dans le cadre de la fête de la musique.

Un adjoint municipal annonce que les contribuables bisontins vont mettre 50 millions d'euros dans le tram de l'agglomération alors qu'il devait être financé uniquement par les entreprises.

Enfin, la MQ de Saint Ferjeux (1 300 adhérents) et sa buanderie (700 personnes accueillies en 2009) annoncent un déficit exponentiel en 2009, en hausse de 1 300 % sur un an. Présidence et direction prévoient des licenciements et "jouent" (dixit ER) sur la masse salariale comme dans une grande multinationale.

- 25 000 %, 50 millions, + 1 300 %. Excès, pensez vous ? Certes et il faut donc raison garder.

Alors, si l'on parle des finances de Besançon en 2010, nous demandons que tous les impôts locaux (cumul taux + base) n'augmentent pas plus que l'inflation prévue, c'est-à-dire 1,2 %.

Nous demandons que l'effort municipal soit recentré sur l'emploi et la solidarité pour les plus exposés.

Et, enfin, nous demandons qu'une extrême vigilance soit portée à l'utilisation des fonds que la ville verse en subventions et participations diverses.



Philippe GONON
Conseiller municipal
Groupe MoDem

Tél. : 03 81 87 82 87 - Fax : 03 81 87 82 88.
Courriel : modem.groupe@besancon.fr

GRUPE SOCIALISTE



Toujours mieux servir

Le dernier conseil municipal a principalement traité des orientations budgétaires pour cette année 2010. Le bouclage d'un budget devient, chaque année plus difficile, tant les contraintes pesant sur celui-ci sont nombreuses.

La crise économique, dont on espère voir l'issue prochaine, a des conséquences multiples pour la ville de Besançon : certaines positives (baisse des taux d'intérêt des marchés financiers), d'autres négatives (augmentation très forte de la demande sociale, baisse de l'activité immobilière...). Besançon aura répondu positivement à la demande du gouvernement, en adoptant, en juin dernier, son propre plan de relance par l'investissement d'une valeur de 5 M€.

Plus ennuyeux sont les rapports viciés qu'entretient l'Etat avec les différentes collectivités locales qu'elles soient de gauche ou de droite, quelle que soit leur localisation géographique. François Fillon stigmatisait, contre toute évidence, leur mauvaise gestion alors même qu'elles réalisent plus de 74% de l'ensemble des investissements sur l'ensemble du territoire, alors même qu'elles doivent, chaque année, présenter des budgets en équilibre. Deux faits principaux caractérisent ces relations :

- le désengagement unilatéral : ainsi pour la seule ville de Besançon, les dotations de l'Etat seront de nouveau en baisse pour l'année 2010 (-1 M€). On notera également, exemple parmi d'autres, la suppression, sans concertation, de l'escadron de gendarmerie. Généralement, les charges sont transférées... pas les moyens.

- les réformes continues : l'intérêt de certaines n'est pas contestable. Réformer la taxe professionnelle, oui mais il aurait été plus judicieux, de redéfinir préalablement les responsabilités de chacune des collectivités.

Alors que les collectivités dites locales, donc de proximité, doivent, au quotidien, répondre à des sollicitations de plus en plus pressantes de nos concitoyens... les moyens qui leur sont affectés sont en diminution et cela ne pourra pas éternellement durer.

Nous ne baisserons pas les bras et voulons prouver qu'il existe une voie entre forte hausse d'impôts et diminution des services à la population... parce que le service public peut lui aussi être un bon gestionnaire !



Nicolas BODIN
Conseiller municipal
Rapporteur du Budget

Tél. : 03 81 61 50 34 - Fax : 03 81 61 59 94.
Courriel : socialiste.groupe@besancon.fr

GRUPE ALTERNATIFS



Un tramway qui correspond aux besoins des usagers

En décembre 2008, à l'issue de la concertation, du vote positif du Conseil Municipal et au vu du projet ambitieux présenté, l'Etat avait montré tout son intérêt pour le projet de tramway à Besançon passant par le centre de la Boucle, en particulier par la promesse de la subvention de 30 M€. Depuis, aucune nouvelle communication n'est venue créer une vraie cohésion et un vrai dynamisme autour de ce projet afin qu'il soit porté par tous les habitants avec la force nécessaire. Tout à coup de nombreuses questions sont évoquées par le Préfet de Région, comme les lignes aériennes de contact, le gabarit du tram, l'aménagement place du 8 septembre etc... et il est proposé d'étudier à nouveau le tracé par les quais.

Ceci conduit à un coût supplémentaire, à de nouvelles études et à un retard d'au minimum un an du projet. En outre, ce tracé :

- a une faisabilité technique et financière qui reste à démontrer

- est soumis aux contraintes patrimoniales du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Batant qui est opposable depuis 1992, contrairement à celui de la Boucle en cours d'élaboration

- ne permet pas une desserte pertinente de la Boucle alors qu'elle concentre entre Granvelle et la rue de la République le potentiel de passagers le plus important (actuellement 1200 voyageurs par jour et par sens à l'heure de pointe).

- ne supprime que partiellement les 1400 bus transitant quotidiennement par la Boucle. Par ailleurs, les aménagements place du Huit Septembre et place de la Révolution seront obligatoires dans le cadre de la mise en accessibilité. Rien ne nous indique donc que le tracé par les quais est la solution aux problèmes soulevés par le tracé par la Boucle. Car pourquoi le Préfet autoriserait-il pour les quais ce qu'il refuse sur le tracé de la boucle ?

Le projet par la Boucle correspond le mieux aux besoins des usagers et permettra de maintenir l'attractivité du centre ville. De plus un tramway sur fer est la meilleure technologie car c'est celle qui permet de transporter plus vite et de manière plus confortable un plus grand nombre de voyageurs, contrairement au BHNS.

Donnons-nous les moyens de faire aboutir le projet d'un tramway sur fer passant par le centre de la Boucle en le portant avec conviction.



Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
Conseillère municipale déléguée
à la Petite Enfance
Vice-Présidente de la CAGB

Tél. : 03 81 41 56 61.
Courriel : alternatifs.groupe@besancon.fr

GRUPE LES VERTS



Taxe Carbone... à rien

La contribution carbone avait été proposée par les Verts et Dominique Voynet dans le gouvernement Jospin, mais refusée à cette époque par nos alliés de la gauche plurielle. Relookée par le gouvernement actuel, nous l'aurions soutenue si elle avait correspondu à trois objectifs essentiels : inciter tous les consommateurs, particuliers et industriels, à réduire leur consommation d'énergie, y compris d'électricité ; redistribuer une partie du revenu de cette taxe vers les consommateurs les plus fragilisés par le coût de l'énergie ; utiliser le reste pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments.

Le conseil constitutionnel a sanctionné l'inéquité de cette taxe. Le gouvernement devrait en profiter pour la rendre plus efficace au regard des enjeux du changement climatique et de l'épuisement des énergies fossiles. Après l'échec de Copenhague, ce serait un beau signe.

Mieux cibler les aides

En attendant, les collectivités doivent s'impliquer dans le problème prioritaire de la

rénovation des logements. Depuis quelques mois, le Grand Besançon, au travers de son programme local de l'habitat, a intégré l'aspect énergétique dans ses critères d'aide. C'est un progrès que nous saluons. Mais un progrès timide, puisqu'il amène à soutenir la construction de logements neufs pouvant consommer 200 kwh/an/m2, soit plus de 3 fois la norme "BBC" qui deviendra effective en 2012. En ce qui concerne la réhabilitation, qui est le grand enjeu auquel le gouvernement a promis de s'attaquer (on attend de voir avec quels moyens), le Grand Besançon soutient trop faiblement (200 €/logement !) des opérations dont la performance énergétique n'est pas suffisamment ambitieuse. Notre seul objectif devrait désormais être la norme Basse Consommation "BBC Effinergie" (60 à 80 kwh/m²).



Benoît CYPRIANI
Adjoint au Développement durable
et à la Maîtrise de l'énergie

Tél. : 03 81 61 52 30 - Fax : 03 81 61 52 51.
Courriel : les-verts.groupe@besancon.fr



FORMATION

Le Théâtre de la vie

▲ LE FORUM DU HANDICAP ET LA JOURNÉE CONTRE L'HOMOPHOBIE : DEUX TEMPS FORTS DE LA LUTTE PERMANENTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS. ▲

Discriminations : une lutte quotidienne

Collectivité particulièrement engagée sur la question, la Ville montre l'exemple en matière d'égalité des chances.

Qu'est-ce que la discrimination ? Le Petit Larousse illustré répond : « c'est l'action d'isoler ou de traiter différemment certains individus ou un groupe entier par rapport aux autres. »

De son côté, le code pénal en donne la définition suivante : « une discrimination, c'est le fait de traiter différemment une personne pour des motifs interdits par la loi. » Et justement l'article 225-1 de ce même code pénal dénombre 18 critères de discrimination prohibés : l'origine, le sexe, l'âge, la situation de famille, l'état de grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, les activités syndicales ainsi que l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion.

On le voit, le champ des discriminations possibles est vaste, très vaste. D'où l'intérêt pour les victimes de pouvoir se tourner vers une autorité administrative indépendante comme la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances), créée en décembre 2004 et présidée pour quelques semaines encore par Louis Schweitzer, ancien patron de Renault. Depuis mai 2009, l'installation d'un relais local sur Besançon a permis de renforcer considérablement le poids des dispositions déjà prises par la Ville, connue et reconnue comme une des plus mobilisées dans l'hexagone. En particulier avec le Plan municipal et pluriannuel pour l'égalité des chances et la prévention des discriminations, lancé en 2007 et ayant bénéficié l'année suivante d'une aide du Fonds social européen (FSE).

Réalisé par la Halde après signature en 2007 d'une première convention (renouvelée le 2 février en présence de Louis Schweitzer), un diagnostic de la situation de la Ville en tant qu'employeur met en exergue cinq actions prioritaires :

- Promouvoir les métiers de la Ville à travers la réalisation d'une plaquette présentant l'ensemble des métiers (environ 300) sous forme de fiches facilement accessibles et par la participation active de la Direction des Ressources Humaines (DRH) à tous les forums et rencontres pour l'emploi.
- Assurer une large diffusion des offres d'emploi par voie de presse et sur le site www.besancon.fr
- Favoriser l'accueil des stagiaires – environ 1100 par an – en réalisant, en lien avec le Conseil bisontin des jeunes, des supports de communication à l'intention des collègues ou, projet à l'étude, en créant une bourse de stages en partenariat avec le CRIJ (Centre régional d'information jeunesse).
- Aider les personnes issues de la diversité ou habitant les quartiers prioritaires à la préparation des concours grâce à un travail de sensibilisation en amont.
- Garantir la traçabilité des recrutements en privilégiant dans un premier temps l'accès à l'information (définition du poste, publication de l'annonce...), en analysant les CV et en opérant une sélection sur dossier en fonction exclusivement des compétences recherchées, puis en donnant obligatoirement une réponse négative aux candidats non retenus. « Le tout sans discrimination positive ni coup de pouce lié à la situation sociale des intéressés », affirme Marie-Noëlle Schoeller, Première adjointe déléguée en particulier au personnel municipal. Ensuite, il faut constituer les jurys (en général 3 personnes dont un cadre des RH formé aux techniques de recrutement non discriminantes) et veiller à conserver la trace des entretiens sous forme d'un procès verbal final signé par l'ensemble du jury.

L'engagement fort de la Ville ne se limite pas à ces initiatives. La formation et l'accompagnement de ses personnels constituent également une priorité. Ainsi, avec le soutien de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et de son directeur régional Azzedine M'Rad, huit journées de réflexion à base de théâtre forum (voir encadré CNFPT) ont été organisées en 2009. Un dispositif promis à se développer cette année afin de sensibiliser le maximum d'agents à la lutte contre les discriminations internes mais aussi dans les contacts avec les usagers.

Si la collectivité met tout en œuvre pour remplir au mieux son rôle d'employeur – le 2^e du bassin de Besançon derrière le CHU –, elle apparaît également comme une ville pionnière au niveau de la Charte de la Diversité. Portant principalement le dispositif, elle a réuni autour d'elle environ 180 « patrons » – un record au plan national –, tous déterminés à faire plus et mieux en matière d'égalité de traitement des candidats dans leurs futures embauches. « Autant donner leur chance à ceux qui le méritent vraiment, confie Michel Beaudet, chef du centre de Besançon des Monts-Jura Autocars (450 salariés), signataires de la Charte. Nous pratiquons la même politique d'embauche dans nos sept centres en donnant la priorité aux compétences. J'ai de nombreux chauffeurs issus de la diversité et j'en suis très content. » Parmi les actions conduites dans le cadre de la Charte, on peut évoquer la formation, financée en partie par l'Acse, d'une quarantaine de responsables des ressources humaines appartenant à des entreprises publiques et privées pour les aider à mieux repérer et reconnaître les différentes formes de discrimination. De même, deux rencontres dites de quartier, réunissant signataires de la Charte et demandeurs d'emploi du secteur, ont été organisées en 2009 à Planoise et à La Grette. Autant d'occasions de dialoguer et d'échanger que la Ville entend développer cette année en accordant une attention particulière au suivi de chaque participant.

Soutenue financièrement par l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), la délégation régionale du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) a collaboré avec Séverine Clerc et Dominique Perret du service formation de la Ville pour entamer l'an dernier un travail original de sensibilisation auprès d'une partie des personnels d'accueil et des encadrants de proximité des Espaces verts, de la Petite Enfance, de l'État civil et de la Voirie. « Nous nous sommes servis de la technique du théâtre forum avec, à chacune des huit dates programmées, plusieurs saynètes jouées par des acteurs professionnels de la compagnie Les Trois Sœurs et abordant différents types de discrimination », explique Géraldine Wormser, conseiller formation au CNFPT. Après chaque scène, la trentaine de personnels rassemblés dans un amphi étaient conviés à intervenir puis, pour ceux qui le souhaitaient, à monter sur les planches pour se substituer à l'un des comédiens et rejouer la scène selon leur ressenti et leur propre vécu. « Les vertus pédagogiques d'un tel exercice sont incontestables, commente Jean-Louis Bernardot, également conseiller formation. Nous avons constaté que les réactions ont été nombreuses et positives, ce qui a rendu encore plus intéressant le débriefing final. » Répondant pleinement à la préoccupation commune de Jean-Louis Fousseret, délégué régional, et de Didier Meyer, directeur régional du CNFPT, de mettre en avant la thématique de la lutte contre les discriminations, ces rendez-vous théâtraux vont se poursuivre en 2010 avec, de la part des organisateurs, la volonté affirmée de toucher un public plus hétérogène en mixant les services. Par ailleurs, dans le cadre de son projet régional, la délégation du CNFPT a mis en place un groupe de réflexion, composé de ses personnels et de représentants des employeurs territoriaux et des syndicats, qui a clairement identifié la chasse aux discriminations comme une valeur à intégrer au contenu des enseignements dispensés au CNFPT pour un service public local à l'image de la population qu'il sert. Un réel plus pour les collectivités territoriales de Franche-Comté et les 14 000 stagiaires qui, à l'année, prennent part à des formations sur tout le territoire régional.

Preuve supplémentaire, si besoin était, de son implication au quotidien, la municipalité a mis en place en juin 2006 une Mission de lutte contre les discriminations (MLCD) dont l'une des tâches, outre l'animation du club de la Charte de la Diversité, est d'accompagner les victimes (écoute, information, conseil) et de les orienter, le cas échéant, vers des services compétents comme la Halde. D'autre part, depuis la réélection de Jean-Louis Fousseret, une conseillère

municipale, Annie Ménétrier (photo ci-contre), est en charge du dossier « Discriminations ». Une délégation qui l'amène à travailler en permanence au côté des associations et des structures bisontines dans le cadre du volet « égalité des chances, citoyenneté et lutte contre les discriminations » inclus dans le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) passé entre la Ville et l'État. « Très rares sont les collectivités comme Besançon à avoir inscrit un tel volet spécifique. Cela permet de mesurer réellement le travail accompli dans les quartiers prioritaires, commente l'élue. Au total,

une cinquantaine d'actions ont été recensées et une trentaine de porteurs de projets répertoriés. » En particulier ceux qui œuvrent autour des dates symboliques comme la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Journée contre l'homophobie (17 mai) et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre).

Essentielle dans le Plan municipal pour l'égalité des chances et la prévention des discriminations, en attente d'une nouvelle subvention de la part du Fonds social européen pour 2010, la mobilisation des acteurs locaux débouche également sur plusieurs autres priorités : le parrainage, qui permet à des jeunes en recherche d'emploi de bénéficier de réseaux comme ceux du Medef, de la Mission locale du bassin d'emploi du Grand Besançon (présidée par Annie Ménétrier) ou du Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ; la Mission Handicap (Ville, Grand Besançon, CCAS) avec un rôle de coordination et d'animation sociale qui se traduit, par exemple, par des actions de sensibilisation dans les collèges « parce que le handicap ne se limite pas aux personnes en fauteuil roulant », rappelle Marie-Noëlle Schoeller (photo ci-dessous), ainsi que par l'organisation du Forum du Handicap et du Raid Handi-forts. Sans oublier l'engagement de la Ville dans le Pacte territorial pour l'emploi des personnes handicapées avec, à la clé, un taux de 6,6 % du personnel municipal, supérieur à l'obligation légale (6 %).

« Un comportement exemplaire qui range Besançon dans le peloton de tête des collectivités au plan national », précise Mireille Toitot, directrice générale adjointe des services, en charge notamment du pôle Ressources humaines. « On doit également évoquer le portail collaboratif "Histoire et mémoires des migrations à Besançon" qui met en évidence la richesse des vagues migratoires dans la capitale comtoise de 1800 à nos jours », ajoute Annie Ménétrier. Un authentique lieu de rencontres, d'échanges d'expériences et de réflexion que Marie-Noëlle Schoeller, par ailleurs vice-présidente du CCAS, qualifie de fondamental. « Dans ma carrière de chef d'établissement scolaire, j'en ai croisé des jeunes en recherche identitaire forte qui ignoraient presque tout du passé de leur propre famille. Ce site est là pour les aider à en savoir plus et en demander plus à leurs parents. »

P. I.

Halde : frapper à la bonne porte

Depuis le 29 mai dernier, Jean-Claude Lassout est le correspondant bénévole de la Halde pour le Doubs et la Haute-Saône. Sur Besançon, à raison de

trois permanences mensuelles – les deux premiers vendredis du mois aux Bains-Douches à Battant et le dernier à Nelson Mandela à Planoise –, l'ancien principal du collège Diderot accueille, écoute, conseille et oriente celles et ceux qui, après avoir pris obligatoirement rendez-vous, viennent rapporter l'injustice dont ils sont ou croient être victimes. « Les chiffres sur Besançon, confie Jean-Claude Lassout, collent sensiblement aux données nationales avec une large majorité des entretiens portants sur l'emploi, loin devant le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle. » Autre constat dressé après 8 mois d'exercice : « en moyenne, deux tiers des gens qui me sollicitent ne frappent pas à la bonne porte. Mon rôle est alors de les réorienter vers les structures appropriées comme les services du médiateur de la République, les bailleurs sociaux, l'Association d'aide aux victimes d'infraction (AAVI), Proxim'Social... » Dans le tiers restant, celui des discriminés aux yeux du code pénal, on distingue deux types de personnes : « celles dont c'est la première démarche et les autres, les indignées et les révoltées, déjà engagées dans plein de directions et d'actions, qui ont besoin d'un allié ou d'une expertise complémentaire. » Et une fois face au plaignant dans l'intimité du bureau mis à sa disposition ? « C'est simple, précise Jean-Claude Lassout. Je le laisse d'abord raconter son histoire en détails. Lorsqu'il a terminé, je lui demande de la reformuler en regard des 18 critères légaux de discrimination. Si celle-ci est avérée, je lui propose de monter un dossier, sachant que le choix de la suite à donner lui appartient entièrement. » Et après ? « L'accompagnement de la personne s'arrête là pour moi. Son dossier part à la direction des affaires juridiques à Paris qui prend le relais avec souvent un temps de traitement d'environ 6 mois. » À côté de ce lourd travail d'accompagnement individuel, le correspondant local de la Halde a également une autre mission à remplir : sensibiliser et informer le public dans les établissements scolaires, les Maisons de quartier, les associations, les entreprises... qui en font la demande. Un rôle pédagogique essentiel tant la notion de discrimination est souvent mal connue.

Contact : Halde Besançon au 06 87 65 36 51



▲ LOUIS SCHWEITZER (À G.), ICI EN COMPAGNIE DE JEAN-CLAUDE LASSOUT EST ATTENDU À BESANÇON LE 2 FÉVRIER POUR LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA HALDE ET LA VILLE.

TOUS QUARTIERS



Avant Carême, il y a Mardi Gras, et autour de Mardi Gras, en février et mars, un festival de Carnavals met l'hiver et la ville en tenues d'apparat. Au calendrier : pas moins de dix Carnavals de quartier d'abord puis, en apothéose, le Carnaval de clôture de Besançon qui réunira les 27 et 28 mars les talents et la fantaisie de toutes les associations organisatrices.

DES CLOWNS, UNE PETITE SOURIS, DES INDIENS ET DES COW-BOYS, DES FANFARES, DES RIRES ET DES BALLONS : C'EST LA FÊTE DANS LES QUARTIERS.

Carnavals en fête !

A Bregille, le 3 février

C'est à Bregille, au chaud, à la Maison de quartier, que les festivités commencent le mercredi 3 à 14 h 30 avec une après-midi costumée où s'invitent des clowns.

Au menu du goûter : barbe à papa, chocolat chaud et pâtisseries maison (merci aux parents !).

Contact : 03 81 61 70 37.

Aux Cras - Chaprais, le 5 février

Le vendredi 5, de 14 h à 16 h, l'ASEP et l'association Les Cras'pouilles mettent le développement durable au cœur d'un défilé ouvert aux élèves du quartier et organisé avec les professeurs d'école. Dégustation de beignets vendus sur place.

Contact : 03 81 80 66 83.

A Saint-Claude, le 16 février

Le comité de quartier de Saint-Claude et le Centre de loisirs du Barbox proposent leur carnaval le mardi 16 dès 14 h 30 au départ de la Maison de quartier (5, rue Jean Wyrsh). Le cortège costumé empruntera un petit itinéraire pour rejoindre le PSB où aura lieu un lâcher de ballons. De retour à la Maison de quartier, petits et grands seront accueillis pour le goûter.

Contact : 03 81 50 62 25.

A Planoise, le 17 février

Avec les Francas de l'espace Rosa Parks, le défilé de Carnaval s'élancera de l'esplanade Ile-de-France dans les rues du quartier et dans l'univers des "Contes et légendes" le mercredi 17 à 14 h 30. Au programme : dragon cracheur de feu, calèche, musiciens, saltimbanques, ateliers maquillage gratuits entre 10 h et 14 h (bus Kéolis aux parkings Epoisses et Ile-de-France) et grand goûter offert à tous à 16 h.

Contact : 03 81 51 23 25.

Aux Rosemont - Saint-Ferjeux, le 19 février

Le comité de quartier donne rendez-vous le vendredi 19 à 14 h 30, place de la Bascule, pour une déambulation géante avec, à l'arrivée, un goûter et des animations pour les enfants dans le parc Jean Jaurès. L'occasion pour les enfants de l'Accueil de loisirs de la Maison de quartier de déplacer les mascottes fabriquées lors des vacances de février.

Contact : 03 81 52 42 52.



Apothéose

Le Comité des fêtes de la Ville rassemblera les associations de quartier et de l'agglomération pour les festivités finales et les défilés de chars qui animeront le centre-ville les 27 et 28 mars. La fanfare et les "Sorcières" de Fribourg-en-Brigau feront partie des différents cortèges. La place de la Révolution, point de convergence de ce week-end de carnaval, hébergera un village associatif, des manèges et une scène où se produiront des groupes locaux. Le 27, un dîner spectacle se tiendra au Kursaal à 20 h (payant, s'inscrire). Le 28, dès 10 h, les quartiers accueilleront groupes musicaux et défilés costumés. Jusqu'à 20 h, la place de la Révolution offrira de multiples animations pour le plaisir de tous.



Avec Ginko

Partenaire de la Ville de Besançon, Ginko vous emmène vivre Carnaval ! Renseignements et réservation au 0 825 00 22 44 ou sur www.ginkobus.com

A Montrapon - Fontaine Ecu, le 6 mars

Des girafes, des flamants roses et d'autres animaux géants, fabriqués par les 359 élèves du quartier, défileront le samedi 6 à partir de 14 h 30 dans un spectacle de rue (rendez-vous à la Cité de l'Observatoire, au pied des immeubles) organisé avec la Maison de quartier et Laurent Mesnier de la Cie Tricyclique Dol, sur le thème de l'Afrique. Les habitants assureront eux-mêmes la mise en rythme du cortège avec des percussions. Un défilé de mode mettra les tenues africaines à l'honneur.

Contact : 03 81 87 82 80.

Aux Chaprais, le 13 mars

Le départ du cortège costumé sera donné à 14 h, rue de l'Eglise, le samedi 13. Des groupes musicaux (Gueggen Musik Marche Mollo de Thise, l'Harmonie municipale des pompiers de Besançon, la formation country Appalaches 25) mais aussi les majorettes du Far-West de Crosey-le-Grand escorteront le défilé autour du char du Petit Lutin, l'association de résidents qui orchestre la journée. Au retour, un goûter sera offert suivi d'un bal masqué.

Contact : 03 81 88 15 33.

Aux Orchamps - Palente, le 13 mars

En partenariat avec la Ludothèque des Francas, l'association Arc-en-Ciel emmène les enfants dans un défilé de pirates ! Rassemblement dans la cour de l'école Jean Zay, le samedi 13 à 14 h 30 et défilé costumé dans le quartier. Retour à l'école en fin d'après-midi pour un goûter offert aux adhérents de l'association.

Contact : 03 81 53 42 36.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Coordination Jeunesse & Inter'âges
Direction Vie des quartiers au 03 81 87 80 23.

A Grette - Butte, le 24 février

Cette année, le carnaval est aux "Couleurs du Monde" le mercredi 24 de 14 h à 17 h. La Maison de quartier accueille les masques et se transforme en salle de spectacles : les enfants de l'accueil de loisirs et de l'accompagnement à la scolarité y donneront plusieurs représentations de chants, danses, mimes et marionnettes. Le mime Hervé Demet clôturera l'après-midi avec sa ribambelle de personnages éloquentes et muets.

Contact : 03 81 87 82 40.

Aux Clairs Soleils - Vareilles, les 26 et 27 février

Le vendredi 26, de 15 h à 16 h, l'école maternelle Vauthier et les Salins de Bregille conduisent un défilé costumé sur le thème d'Alice au pays des merveilles. Les enfants peuvent venir se faire maquiller de 13 h 30 à 14 h 30. Le rendez-vous est donné aux Vareilles. Le lendemain 27, de 16 h à 20 h, spectacle, goûter et animation musicale pour tous au Centre Martin Luther King.

Contact : 03 81 50 69 93.



Permanences des élus en février

Grette-Butte :
Conseillère municipale déléguée Annie Ménétrier.
Permanence mardi 2 de 16 h à 19 h, maison de quartier 31 bis, rue Brulard.

Planoise - Châteaufarine :
Adjointe au maire Danielle Poissenot.
Permanence samedi 6 de 10 h à 12 h, centre Nelson Mandela 13, avenue de l'Ile-de-France.

Montrapon - Montboucons - Montjoux - Fontaine-Écu :
Adjointe au maire Fanny Gerdil.
Permanences samedi 6 de 10 h à 12 h, Logement-foyer Les Cèdres rue Kepler ; mercredi 10 de 10 h à 12 h, antenne Maison de quartier 26 B, rue de Fontaine-Ecu.

Clairs-Soleils - Vareilles :
Adjoint au maire Abdel Ghezali.
Permanence vendredi 12 de 17 h 30 à 19 h 30, centre Martin Luther King 67 E, rue de Chalezeule.

Palente - Orchamps - Combe Saragosse - Vaïtes :
Adjointe au maire Valérie Hincelin.
Permanence samedi 20 de 9 h à 12 h, Logement-foyer Les Lilas.

Battant :
Adjoint au maire Emmanuel Dumont.
Permanence le mercredi 24 de 20 h 30 à 22 h 30, espace d'animation des "Bains Douches" 1, rue de l'Ecole.

Renseignements complémentaires au 03 81 41 53 73.

PALENTE

Ecrivains pour tous



QUATRE RÉDACTRICES SOURIANTES À LA MJC.

Le contact humain et le plaisir d'écrire : deux fils conducteurs qui ont incité Maryvonne, Danièle, Annie et Evelyne à postuler comme écrivains publics à la MJC Palente. Les quatre bénévoles ont pris leurs fonctions en septembre dernier et accueillent pour l'instant en duo les demandeurs. Situations complexes à démêler avec la banque, les impôts ou la copropriété, l'écrivain public doit pouvoir répondre à toutes les demandes. Une assistance à l'écriture qui n'a rien de romantique comme l'explique en souriant Annie, par ailleurs aide-soignante à mi-temps : « J'espérais avoir à rédiger quelquefois une lettre d'amour... mais pas du tout ! ». Si les besoins sont impor-

tants, avec un public varié venant de tous les horizons, l'aide apportée par le quatuor se limite en effet au champ administratif : dossiers de surendettement, requêtes auprès des tribunaux, résiliations

de contrats, demandes d'asile etc. « *Même si nous ne nous substituons pas aux conseillers juridiques* expliquent-elles, *nous aidons les gens à éclaircir leur problème et les dirigeants, les cas échéant, vers la bonne institution...* ». Point de plume pour ces dames mais des ordinateurs avec une connexion internet - indispensable outil pour les recherches pointues - et bien sûr un téléphone pour un appel à des tiers si besoin. « *Notre meilleur récompense, conclut Evelyne, c'est lorsque les gens repartent avec le sourire* ».

Permanences à la MJC Palente le mardi de 9 h à 11 h et le mercredi de 9 h à 13 h. Tél. 03 81 80 41 80.

BREGILLE

Des "Mémoires" en or

Après trois ans d'un gros travail de la part du Comité de quartier et d'une soixantaine d'habitants, "Mémoires de Bregille" paraissait fin 2008 avec un tirage de 1 300 exemplaires (26 €). Devant le succès de cet ouvrage collectif de 264 pages, il a été décidé de le rééditer en décembre dernier à 900 unités supplémentaires. Riche d'illustrations, de photos d'époque et nourri de témoignages, le livre préfacé par l'historien Georges Bidalot et le géologue Paul Broquet, revisite l'histoire du quartier de 1900 à nos jours, la géographie de la colline, son patrimoine architectural, les épisodes douloureux aussi, la vie des Bregillots, les grands moments et les anecdotes personnelles. Une mise en page réussie, signée Marie-Edith Henckel, des textes vivants, des documents d'archives, des dessins d'enfants, en rendent la lecture particulièrement instructive et plaisante, pour les habitants du quartier en particulier et les Bisontins en général. Cette réédition constitue pour Hector Tonon, animateur du groupe de pilotage, ainsi que pour tous ceux qui ont apporté leur contribution au projet, une légitime satisfaction et une belle récompense !

Maison de quartier de Bregille - 8 bis, chemin des Monts de Bregille Haut. Tél. 03 81 61 70 37. Courriel : comite-quartier-bregille@orange.fr



ULTIMES FINITIONS LE MOIS DERNIER AVANT L'OUVERTURE AU PUBLIC.

Après les travaux d'embellissement extérieur du bâtiment, construit en 1977, la salle de réception de la Malcombe a fait peau neuve, du sol au plafond, grâce aux ateliers de la Régie municipale et à des entreprises spécialisées (pour un coût de 60 000 €). Tons vanille chocolat pour une ambiance chaleureuse, amélioration des parties techniques, modification de l'espace relais traiteur, réfection des sanitaires, mise aux normes de l'ascenseur, remplacement du mobilier et agrandissement de la scène optimisent la fonctionnalité et le confort de cette salle modulable de 350 m², capable d'accueillir jusqu'à 300 places assises ou 250 couverts. Pour moderniser ses possibilités d'utilisation, des équipements nouveaux ont été installés : sonorisation et vidéo projecteur en particulier.

MONTRAPON

Des échanges bénéfiques

Depuis plusieurs années, des actions croisées entre le BRC Tennis et la Maison de quartier de Montrapon - Fontaine Ecu permettent aux enfants et adolescents la découverte à la fois du milieu de la petite balle jaune et de la vie d'une association sportive. Animateur à la Maison de quartier, Lionel Geoffroy souligne : « *Les enfants peuvent s'initier au tennis depuis deux ans : le BRC nous réserve, pour des stages, plusieurs terrains lors des vacances scolaires, animés par un initiateur du club. Entre le club et la Maison de quartier, des chantiers "à tire d'aile" sont aussi organisés chaque printemps, nos jeunes aidant le BRC à des travaux de valorisation : c'est un échange bénéfique* ». Cette entente passera à la vitesse supérieure dans les prochaines semaines grâce à une convention signée mi-janvier entre le BRC tennis et le groupe GDF-Suez, qui souhaite soutenir le rayonnement du sport, à travers les instances sportives locales. « *Grâce à une partie des fonds perçus, nous allons développer davantage "d'opérations tennis" avec la Maison de quartier. Nous avons déjà prévu une manifestation importante pendant les vacances de Pâques, explique Bernard Mismetti, président du BRC Tennis. Les enfants travaillent dès maintenant à lui trouver un nom de baptême et un logo* ». Animations variées, challenges, mini tournois : les jeunes de la Maison de quartier pourront se confronter aux meilleurs joueurs du club, assister à des démonstrations. Reste à définir si l'événement se déroulera sur une journée ou un week-end. A suivre...

LA MALCOMBE

Une rénovation bienvenue

Associations, sociétés et administrations louent tout au long de l'année ce lieu de vie et de grands rendez-vous collectifs (voir encadré) pour des réunions, des conférences, des ventes (bourses aux livres, aux skis, aux vêtements...) et des expositions (champignons) mais également pour des événements festifs ou culturels (arbres de Noël, lotos, repas, concours, etc.). Son inauguration, le 29 janvier, a été l'occasion pour Jean-Louis Fousseret de convier l'ensemble des associations bisontines à partager la traditionnelle galette des rois.

Tarifs 2010

Pour les associations : demi-journée 136 €, journée 180 €, soirée en semaine 362,50 €, le week-end et jours fériés 419 €, plusieurs journées 180 € x le nombre de journées. Pour les sociétés : tarifs doubles. Réservation au moins 30 jours à l'avance. **Contact : Direction Vie des quartiers - Service Vie associative au 03 81 87 80 84.**



EMMANUEL GALMICHE (SOCIÉTÉ DEGRÉMONT), BERNARD MISMETTI (BRC TENNIS), ABDEL GHEZALI (ADJOINT À LA VIE DES QUARTIERS) ET GILLES SIMONCINI (GDF-SUEZ) ONT PARAPHÉ LA CONVENTION.

THEATRE

Drôles de rencontres

Événement Trois créations sont à découvrir sur les scènes bisontines en février. S'il est court, le mois n'en est pas moins dense. Une programmation très éclectique pour un public tout aussi varié.



◀ LA FIANCÉE DE BARBE BLEUE, À LA FOIS MARIONNETTISTE ET DANSEUSE DE TANGO.



▲ DEUX AVENTURES MUSICALES ATTENDENT L'ISTANBUL ORIENTAL ENSEMBLE SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE MUSICAL.

Tout le monde connaît *Barbe Bleue*. Mais à compter du 17 février, c'est avec sa fiancée que rendez-vous est pris, dans la cave du Nouveau Théâtre. *La fiancée de Barbe Bleue* est la nouvelle création de Pierre-Yves Chapalain, qui signe là sa première mise en scène tout public. Dans son adaptation « très actuelle » du conte de Perrault, l'homme barbu, ancien magicien, souffre de maux de tête et s'en va passer des radios. Pendant ce temps-là, sa fiancée, danseuse de tango et marionnettiste ventri-

loque, découvre ce qu'elle ne devait pas voir. « *Je réinvestis le conte en gardant les éléments essentiels comme la clé qui saigne et la porte interdite*, explique le metteur en scène. *C'est le suspense généré par l'histoire qui m'a intéressé* ». Style linguistique des comédiens et de la marionnette, détérioration de la relation entre les protagonistes,

mélange de réel et de fantastique, Pierre-Yves Chapalain poursuit l'exploration de ses thèmes de prédilection avec une pièce aux multiples niveaux de lecture à découvrir dès 8 ans. « *C'est drôle, violent, cruel et je l'espère déconcertant* » conclut-il. Hasard de la programmation, le « *Barbe Bleue* » d'Offenbach est à l'affiche du Théâtre musical début mars.

Conte toujours mais autre style, autre ambiance avec l'Istanbul Oriental Ensemble. Les 22 et 23 février, la formation turque investit la scène du Théâtre Musical pour deux soirées mais surtout deux aventures musicales. Lors de la première, *Burhan Öçal*, « *homme orchestre, vedette absolue en Turquie* », comme le souligne Loïc Boissier qui a lancé l'invitation, se donne en concert, entouré de ses musiciens. « *Burhan Öçal mêle musique traditionnelle, populaire et actuelle et offre une vision de la musique turque dans son plus large spectre* », explique le directeur du Théâtre Musical qui a voulu aller au-delà du seul récital. « *Il existe une réelle fascination de tous les musiciens européens pour la musique turque et ses couleurs* ». Ainsi est née l'idée d'un mariage éphémère entre l'Istanbul Oriental Ensemble et l'Orchestre de Besançon. Le 23 février, les deux formations partageront l'affiche et leurs partitions pour une représentation unique et exceptionnelle d'Abu Hassan de Carl Maria Von Weber, compositeur trop méconnu mais « *de la trempe d'un Mozart et d'un Haydn* » pour Loïc Boissier. « *J'avais envie de monter un petit opéra avec l'Orchestre de Besançon. Abu Hassan est une turquerie, un singspiel qui a l'avantage d'être léger, court mais musicalement très exigeant* ». La pièce est écrite pour trois chanteurs, un « petit chœur » et un orchestre.

Pour la mettre en scène, Loïc Boissier a fait appel à Pierre Guillois, directeur du Théâtre du Peuple de Bussang (Vosges), pour une soirée « *colorée, relevée et brillante* ». Et le directeur de préciser : « *la première partie sera purement musicale avec des pièces de Burlan Öçal, Haydn et l'ouverture de L'enlèvement au sérail de Mozart. Puis viendra Abu Hassan, dans un second temps où là, l'orchestre prédominera* ». Deux soirées « *musique du monde* », résolument orientées grand public.

Ce n'est pas un conte mais la vraie vie décrite par Victor Català/Caterina Albert* dans ses *Drames ruraux* (1902) qui a inspiré le chorégraphe Toméo Vergès pour *Meurtres d'intérieur*, les 24, 25 et 26 février au Théâtre de l'Espace. Sur scène, « *trois figures de femmes chacune porteuse d'un mystère, comme des archéologues, fouillent les strates de l'inconscient, les parois du fantasme et nous attirent dans leur univers étrange, violent, inquiétant* », explique l'artiste catalan qui a souhaité développer la relation des corps avec certains matériaux (cheveux, paille...). Toméo Vergès avec sa Compagnie Man Drake, poursuit son travail artistique à la frontière du théâtre et de la danse dont le point de départ est toujours le corps. Il reste fidèle à son univers, proche du surréalisme et de l'absurde dans lequel l'humour a aussi sa place.

Conte teinté de réalisme ou pointe de fantastique dans la vie quotidienne, musique d'ici et d'ailleurs et danse mêlée d'art plastique aux limites du théâtre, en février, les genres se croisent et se rencontrent.

* Caterina Albert après avoir décrit et dénoncé les conditions de vie des femmes espagnoles, dut s'abriter derrière un pseudonyme masculin pour se protéger des violentes réactions suscitées par ses écrits.

CHANSON

Tonnerre de Brest

À l'affiche De son Finistère, Miossec a rapporté quelques perles, toute une fortune de mer.



Photo : Yuri Lenquette

A quoi ça rime un marin ? Toute la France guette le retour du valeureux navigateur. Toute ? Non. A quai, le poète rock Miossec, Christophe de son prénom, remonte les heures souterraines qui indiquent toujours le même balancement métronomique, ce dépit amoureux qui navigue entre rage et désespoir. Quand le Breton pique un « phare », c'est qu'il se raconte : « *A 14 ans, j'ai commencé à me maquiller et à me raser les cheveux. Plus tard avec mon groupe Printemps Noir on voulait être les anti Murray Head. Pour nous Van Morison n'était qu'un vieux baba !* ». A peine apaisé, il a depuis suivi d'autres routes, contre vents et marées. A terre, Miossec est le seul capable de dégoter un bar en quelques minutes. Celui qu'il a choisi rappelle étrangement le pub de l'Ile Noire. Son voisin de table, un autre Finistérien, Yann Tiersen, avec lequel il s'est embarqué, loin des heures de bureau, à bord d'un petit chahut. Terriens et marins à la fois, ces deux-là empruntent des parcours singuliers. Il fallait bien que leurs voix maritimes se croisent. Imaginez le travail : à bâbord, la langue qui a gardé ce subtil roulis, à tribord, des arrangements classieux, jamais fastidieux, le binôme a bien observé le réel en détail. Le candidat municipal de Locmaria-Plouzane ajoute : « *Je voulais aller ailleurs et quitter ma zone marécageuse, éviter de radoter* ». Pour l'heure, Miossec, jette « l'encre » sur les rives du Doubs. En boucle à Besançon, le working class héro raconte son Finistère. Allez un petit dernier pour la route.

Au Théâtre Musical, le mercredi 24 février à 20 h.

**En coproduction avec le Cylindre et 5 étoiles productions
1^{ère} partie : Zak Laughed**

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ART SELON PETER VOGEL. ▶

EXPOSITION

Mécaniques magiques

On a connu "les machines délirantes", un montage fait de bric et de broc, du Suisse Jean Tinguely, on découvre aujourd'hui les "structures savantes" de l'Allemand Peter Vogel. Partant d'un assemblage métallique astucieux truffé de cellules électriques, les créations de l'artiste fri-bourgeois ne fonctionnent qu'avec la participation interactive des visiteurs. En effet, il suffit de projeter son ombre ou de passer la main sur l'une de ces drôles de mécaniques pour obtenir un son, un mouvement voire déclencher le sifflement d'une hélice miniature. La technologie est ici au service de l'art. « Il y a dans les créations originales de Peter Vogel un côté ludique qui étonne et amuse le public », souligne Thomas Charanton, conservateur du musée du



Temps. A noter, parmi cette débauche de créativité, un ensemble de mécanismes représentant les différents instruments d'un orchestre (harpe, cymbales, tambour, basses, violons). Là aussi, en effleurant de la main une console, on déclenche une composition musicale harmonieuse digne de celle jouée par de véritables instruments. Une prouesse qui doit beaucoup au fait que Peter Vogel a suivi une formation scientifique doublée de celle d'un musicien professionnel.

Musée du Temps jusqu'au 14 février.

COMEDIE

« No way Véronica » ou nos gars ont la pêche



Fan de septième art et de culture pop, le metteur en scène Jean Boillot organise un huit-clos incisif et décalé sur la banquise de l'absurde. Des stars hollywoodiennes des années 60/70 sont les hommes de la situation. Au cœur d'une base météorologique, ils observent, scrutent et analysent la vie des manchots. Déboule alors une vamp nymphomane qui va bousculer la vie des mâles. Pas question pour les machos de laisser s'incruster cette pingouine ! Sur scène, c'est le délire total, une actrice pour jouer tous les personnages, un acteur qui se charge de la narration, un dernier qui se réserve tous les bruitages. Surprise, la mise en son est comparable à celle d'un concert de rock. Mais il faut se débarrasser de l'intruse, contrôler les anémomètres et surveiller les sismographes. L'humour doux-dingue d'Armando Llamas fait mouche. Dans cette escapade décapante au pays du n'importe quoi, nos gars (la fille aussi) ont vraiment la pêche. Alors si comme eux vous êtes prêts à tout, optez pour cette comédie misogyne.

Au Théâtre Musical, le vendredi 26 février à 20 h.

▶ UNE FILLE ET DEUX GARS, PAS VRAIMENT MANCHOTS.

RENDEZ-VOUS

L'Indépendance un demi-siècle plus tard

Cette année, plusieurs pays africains célèbrent le cinquantième anniversaire de leur indépendance. Pour mémoire, pendant que l'Algérie est encore plongée dans la guerre, la France se sépare de la majeure partie de ses colonies. Ainsi, le Cameroun, le Sénégal, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Tchad accèdent à l'indépendance en 1960. Certains pays changent même de nom : le Dahomeh devient le Bénin et la Haute-Volta, le Burkina-Faso. Hélas, ce n'est pas pour autant qu'indépendance signifie liberté. Sur ce thème, le Congolais Elikia M'bokolo, professeur d'histoire, donnera une conférence à la salle Proudhon le 19 février à 20 h 30. Puis, le lendemain à 10 h à la galerie de l'Ancienne Poste, trois écrivains (dont deux Prix Renaudot) dédicaceront leurs ouvrages.

Enfin à 20 h, salle Proudhon, un film rendra un hommage à l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma, décédé en 2003.

▶ ACTU CD

VOLO En attendant (Opéra-Music/L'autre Distribution)

Les frères Volovitch forment le duo Volo. Il y a Frédo (aussi membre des Wriggles) et Olivier. Ensemble, ils signent ce troisième opus résolument mélodique, à la fois pop et folk. Il y a même un titre fantôme clairement funk voire jazz-rock. Un poil de cruauté, suffisamment de malice, ces deux-là sont dans le domaine de l'intime avec guitares à cordes de nylon mais pas seulement. Avec un groupe au grand complet, certains titres réservent leur lot d'engagement et de militantisme. Les frangins Volo possèdent l'art et la manière de chanter les petites misères du quotidien, en attendant des jours meilleurs.

En concert au Petit Kursaal le mercredi 3 mars à 20 h 30 avec Mégot en première partie.



THE SUGAR PLUM FAIRY PR Shades of grey (Montauk)

Il y a quelque chose de chic dans le nom de ce groupe français. Plus qu'un groupe au sens strict du terme d'ailleurs, The SPF Project est en fait un concept. Trois musiciens, une vidéaste construisent un ensemble qui ne manque pas d'audace. Dès les premières mesures de cette pop acidulée on comprend vite que l'erreur n'aura pas sa place. Tout le temps la même concentration mélodique, partout la même recherche sonore, c'en est

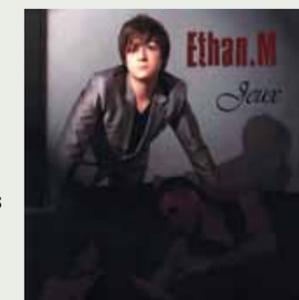


presque déroutant. Le son justement, est fait d'instruments vintage, de claviers d'un autre âge, d'une batterie discrète mais efficace et d'une basse sans retenue. Tous s'accordent à penser pop, définitivement pop. Emprise directe, la voix achève le tableau. Evidemment tout cela ne serait rien si The sugar plum fairy Pr n'avait pas su emballer l'ensemble. L'époque pourtant riche en extravagances ne changera rien à l'affaire : ce disque est bien fait pour vous.

ETHAN.M Jeux (Theodeum)

Tout nouveau, tout beau le single du Bisontin Ethan.M arrive dans les bacs. En 2008, il parvient en finale régionale du concours Zicmeup. Depuis il a su s'entourer pour envisager ce titre unique qui fleure bon l'électro à la française. C'est qu'il fait tout par ordinateur le garçon ! Cubase et consors, Ethan.M est un enfant du net. Ce titre esseulé n'est sûrement pas un jeu, un style rétro-chic qui devrait faire plaisir à tous les fans de Mylène F.

Pour tout savoir : www.myspace.com/ethanmaure



Micropolys Besançon
Brocante de Février
Dimanche 14 février
2^e dimanche de chaque mois
85 exposants sur 3 000 m²
de 8 h à 13 h
Bar
Entrée et parking gratuits
www.micropolys.net • 03 81 41 08 09

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

secip
Sense
Bival
EXPLOITATION
CHAUFFAGE
INCINERATION

9, rue Edouard Belin
25000 Besançon
Tél. 03 81 41 96 02
Fax 03 81 51 11 11
Dépannage 03 81 51 22 22

Sociétés de Services en Efficacité Énergétique et Environnementale

Les beaux jours approchent

Plonger dans l'univers de la piscine et prenez une longueur d'avance avec

NATURAL WATER PISCINES
Les professionnels de la piscine

Piscines enterrées et hors sol - Spa - Saunas
Mobiliers de jardin - Poteries - Objets de déco
Agencement extérieur...

Natural Water Piscines
15, ZI des GIRANAUX
70100 ARC LES GRAY
Tél. : 03 84 64 91 68

naturalwaterpiscines@orange.fr

HANDBALL



L'Europe comme tremplin

de matches. Ce qui nécessite de gérer au mieux la fatigue des filles mais aussi de créer les conditions de récupération entre les matches et les entraînements». Après une entame ratée - 3 défaites de rang -, le groupe a bien réagi pour s'installer à mi-parcours au pied du podium en s'adjudgeant au passage le derby face à Vesoul. Sachant que, en fin de saison, les trois premières équipes monteront en D1, on imagine bien la détermination qui anime le clan "ententiste" à l'orée de la phase retour.

Auparavant, Marina Khatkova et ses copines disputeront les 1/8^{es} de finale de la Challenge Cup les 4 et 6 février à 20 h, après s'être facilement qualifiées au tour précédent devant les Belarusses de Bérézina. «Face aux Serbes de Milos, des adversaires nettement plus redoutables car rompues aux joutes continentales, il va falloir élever sérieusement notre niveau de jeu même si, avantage non négligeable, les deux matches, aller et retour, se disputeront au palais des sports», ajoute Patrick Decimo qui pourra compter sur l'intégration réussie de sa recrue automnale, la jeune Russe Sofia Berdovitch. Un atout de taille qui, au même titre que le soutien inconditionnel du public, aidera, on l'espère, à faire pencher la balance du bon côté.

▲ LE RÉALISME DE LAURETTE MOREL SERA FORT UTILE À L'ESB F FACE AUX SERBES DE MILOS.

L'exercice 2008-2009 avait été bon. Et puis, l'intersaison s'est révélée très difficile pour l'ESB F rétrogradée en D2 pour des raisons financières. Conséquence : un certain nombre de joueuses ont quitté le navire, préférant continuer à évoluer parmi l'élite sous d'autres cieux. Aujourd'hui, l'orage est passé. L'ESB F semble montrer des signes encourageants. «Entre le championnat, la coupe de France et la coupe d'Europe, nous vivons une saison particulièrement bien remplie», indique Patrick Decimo, entraîneur en chef. Fin janvier, nous en étions déjà à une trentaine

ON ESPÈRE QUE LES INSTALLATIONS DU TGB VIBRERONT DE NOUVEAU L'AN PROCHAIN.

TENNIS

La suite en 2011 ?

Classé cinquième événement tennistique français indoor, le challenger ATP de Besançon ne mobilisera pas les installations du TSB du 20 au 28 février. Dans l'impossibilité d'assurer la couverture totale du budget nécessaire (365 000 € en 2009), en raison d'un sponsoring privé et public revu à la baisse, Jean-Pierre Dartevelle, président de la ligue de Franche-Comté, a préféré renoncer cette année à l'organisation du tournoi dont il était également le directeur. Fidèle à son engagement maintes fois exprimé de ne pas mettre en péril les finances de la ligue, le vice-président de la fédération française a choisi la voie de la sagesse. Une décision difficile mais responsable qui ne signifie pas pour autant l'arrêt définitif de ce rendez-vous bisontin tant prisé par les inconditionnels de la petite balle jaune. En effet, Jean-Pierre Dartevelle et son équipe ne cachent pas leur volonté de mobiliser toutes les énergies pour relancer l'épreuve en 2011. Afin que la belle histoire écrite par les Nadal, Gasquet, Monfils, Tsonga, Grosjean et autre Santoro sur les courts du Trébignon ne s'achève pas d'aussi triste façon.



JARDINAGE

Petite graine... deviendra grande !



Malgré le froid, février est le mois de certains semis à effectuer sous abri. Par "sous abri", entendez dans une véranda ou toute autre pièce de la maison, lumineuse et chauffée à 18°.

Il existe deux façons de semer, en poquet ou à la volée. Le poquet se pratique dans des pots individuels remplis de terreau "spécial semis" : enterrez d'environ un centimètre, 3 graines de la variété choisie par pot. Cette méthode de semis est adaptée pour les légumes à fort développement qui auront besoin d'être replantés dans un contenant plus gros. C'est le cas par exemple, des melons, concombre, aubergines et autres tomates dont le semis s'effectue en février.

Pour les semis "à la volée", il s'agit là, de cultiver les légumes dans leur emplacement final, sans transplantation à effectuer. Radis, carottes et autres laitues devront être semés espacés dans de grands pots d'au moins 40 centimètres de profondeur. Si la culture s'avère trop serrée, pas de panique, il sera possible de consommer les jeunes pousses au fur et à mesure de leur développement ce qui aérera la culture. Certains légumes, comme l'aubergine ou la tomate, ont besoin plus que d'autres de chaleur. Grâce aux minis serres, il vous sera aisé de « monter » la température de quelques degrés juste en fermant la terrine en plastique transparent. Vous trouverez tout le matériel nécessaire chez votre marchand habituel de graines. Pendant votre culture, prenez soin de limiter les courants d'airs froids. La graine, c'est le début de la vie de la plante, il lui faut le soleil, la terre, la nourriture et l'eau... éléments essentiels à son développement. Avec une véranda ou une pièce lumineuse, vos graines pourront poursuivre leur croissance. Pour le terreau, c'est chez le marchand ! La nourriture, elle se trouve dans le terreau "spécial semis". Et l'eau... et bien, c'est la main du jardinier. Le terreau doit être toujours humide pour favoriser la pousse de bébé plante. Avec ces quelques conseils simples, vous aussi, vous allez devenir un jardinier en chef !

Roland MOTTE

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

« Comment tailler les framboisiers ? »

Il existe deux types de framboisiers : les remontants et les non-remontants. Les remontants donnent des framboises de juillet à octobre et les non-remontants donnent uniquement une seule récolte en juillet. Les framboisiers non-remontants doivent être taillés en février : coupez les tiges ayant fructifié à dix centimètres du sol, elles ne donneront plus. Les framboisiers remontants seront nettoyés en mars, en retirant les branches cassées ou mortes. Les tiges seront alors coupées à environ 70-80 centimètres de haut. Il ne vous restera plus qu'à attendre la fructification et à déguster les fruits selon vos goûts et vos envies. Encore un petit peu de patience !

Tous les samedis matin de 9 h à 10 h, Roland Motte répond en direct à vos questions jardin... sur France Bleu Besançon.



VACANCES HIVER/PRINTEMPS UFCV
Le catalogue "Vacances hiver/printemps 2010" est disponible sur simple demande au 0800 200 000 (n° Azur) ou dans les bureaux de l'Union française des centres de vacances (UFCV) - 6 B, boulevard Diderot - 25018 Besançon Cedex 6. Il recense une large gamme de séjours de proximité ou à l'étranger, encadrés par des animateurs diplômés, pour des jeunes de 4 à 17 ans. Informations supplémentaires sur le site www.ufcv.fr

STAGES DE MUSIQUE

L'association Arthys a inscrit à son programme des vacances de février différents stages de musique : ensemble instrumental, piano à 4 mains, djembé, initiation, découverte, soutien instrumental et formation musicale. Renseignements et inscriptions : Arthys 17, rue de la Grette. Tél. 03 81 60 22 17. Site : www.arthys.fr.

VACANCES AROEVEN

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale propose des séjours de vacances de ski et surf dans les Alpes suisses : du 14 au 20 février pour les 8-12 ans à Arolla (2 000 m) et du 7 au 13 février pour les 13-17 ans à Haute Nendaz (1 800 m). Renseignements et inscriptions : AROEVEN - 10, rue de la Convention. Tél. 03 81 88 20 72. Courriel : ce.aroeven@ac-besancon.fr

KENJUTSU

Le gymnase de la Cita (9, rue de Pontarlier) accueille depuis peu un nouveau cours d'escrime japonaise, le kenjutsu, chaque jeudi soir de 20 h à 21 h. Destiné à apprendre le maniement du katana (sabre), ce cours est assuré par l'association d'arts martiaux Gonojukan sous la responsabilité de Stéphane Gaiffe, professeur breveté d'Etat. Contact : Stéphane Gaiffe au 06 79 04 76 37 ou gonojukan@free.fr

BAFA

Les CEMEA de Franche-Comté organisent des stages de formation BAFA en internat à Gevingey dans le Jura : du 7 au 14 février (formation générale) et du 7 au 12 février (approfondissement). Renseignements et inscriptions : CEMEA - 18, rue de Cologne. Tél. 03 81 81 33 80 ; Courriel : cemeafc@wanadoo.fr ; Site : <http://cemeafc.free.fr>

RAID

Aventure et défi humanitaire

DE LA NEIGE BISONTINE AU DÉSERT MAROCAIN... ▶



Jean-Noël Pelletier et Thibaut Boutserin constituent l'équipe bisontine du 13^e "4L Trophy 2010" qui, du 18 au 28 février, rassemble 2 000 étudiants européens pour un raid entre la France et le Maroc. En se présentant sur la ligne de départ à Paris, les deux compères de l'UTBM veulent ainsi mettre en avant leurs passions communes : l'aventure et l'action humanitaire. « *Le raid comprend 6 étapes à effectuer dans le désert, avec un véhicule quasi d'origine. Y participer représente, au delà du défi sportif, une véritable aventure humaine* », indique Jean-Noël Pelletier, trésorier

de l'association baptisée "Des Sourires aux 4L". « *L'enjeu est surtout humanitaire car nous acheminons 50 kg de fournitures scolaires (crayons, cahiers, livres et quelques ordinateurs) et sportives. L'enjeu est d'aider les enfants marocains vivant dans des endroits isolés, à se scolariser* », enchaîne Thibaut Boutserin, président de l'association. La préparation du véhicule, la création de l'association et, plus généralement, le montage financier et logistique du projet, ont été autant d'expériences instructives pour les deux amis.

Contacts : www.dessouriresaux4l.fr et www.4ltrophy.com

OLIVRES



Une Petite colombe noire (Comme au cinéma)

Nicolas Robert est l'auteur d'un roman policier qui prend place dans une collection d'ouvrages se lisant "en un souffle" avec Marie, ex-flic, à la recherche de Melvin, son mari disparu. Or, un jour, un légiste, Alex, retrouve la trace des empreintes de Melvin sur le cadavre d'une jeune femme. Après des rebondissements spectaculaires, il apparaît à Marie une redoutable évidence : son mari est bien lié à des meurtres commis par des chercheurs sans scrupule.



Le Maître nageur (Arhsens éditions)

Pour son deuxième roman, Bruno Giroux nous présente Patrick, un maître nageur, qui accomplit honorablement un métier délicat. Il est fortement intrigué lorsque trois cadavres successifs viennent révéler l'univers trouble de la piscine avec ses jalousies, ses haines et ses meurtres. Il s'en sortira, non sans mal.

Ariane et moi (éditions Bénévent)

Karine Bénac nous conte l'histoire d'une jeune professeur de lettres qui entretient une relation passionnée avec une séduisante cantatrice, Ariane. Lorsque celle-ci disparaît, elle se lance dans une



enquête approfondie qui la conduit à des personnages déconcertants et à une issue inattendue.

Convois (Le Nœud des Miroirs)

Après le roman (voir ci-dessus), Karine Bénac, maître de conférence à l'Université, laisse libre cours à son penchant pour la poésie.

Jean Marion, itinéraire d'un déporté jurassien

Les presses du Belvédère publient l'hommage de Lydie Axus à un déporté jurassien, Jean Marion. Ce San-Claudien,

résistant, arrêté en avril 1944, raconte les étapes et les souffrances de sa déportation. C'est là un nouvel apport au devoir de mémoire et au rappel du combat qui fut livré et gagné pour la défense des droits de l'homme et de la liberté.

Sauf si parmi l'excès (Tréma)

Saïd Nourine, professeur et animateur, publie un recueil de poèmes où se combinent avec élégance la langue et les images.

Jean DEFASNE



Recettes illustrées de la nouvelle cuisine franc-comtoise (Presses du Belvédère)

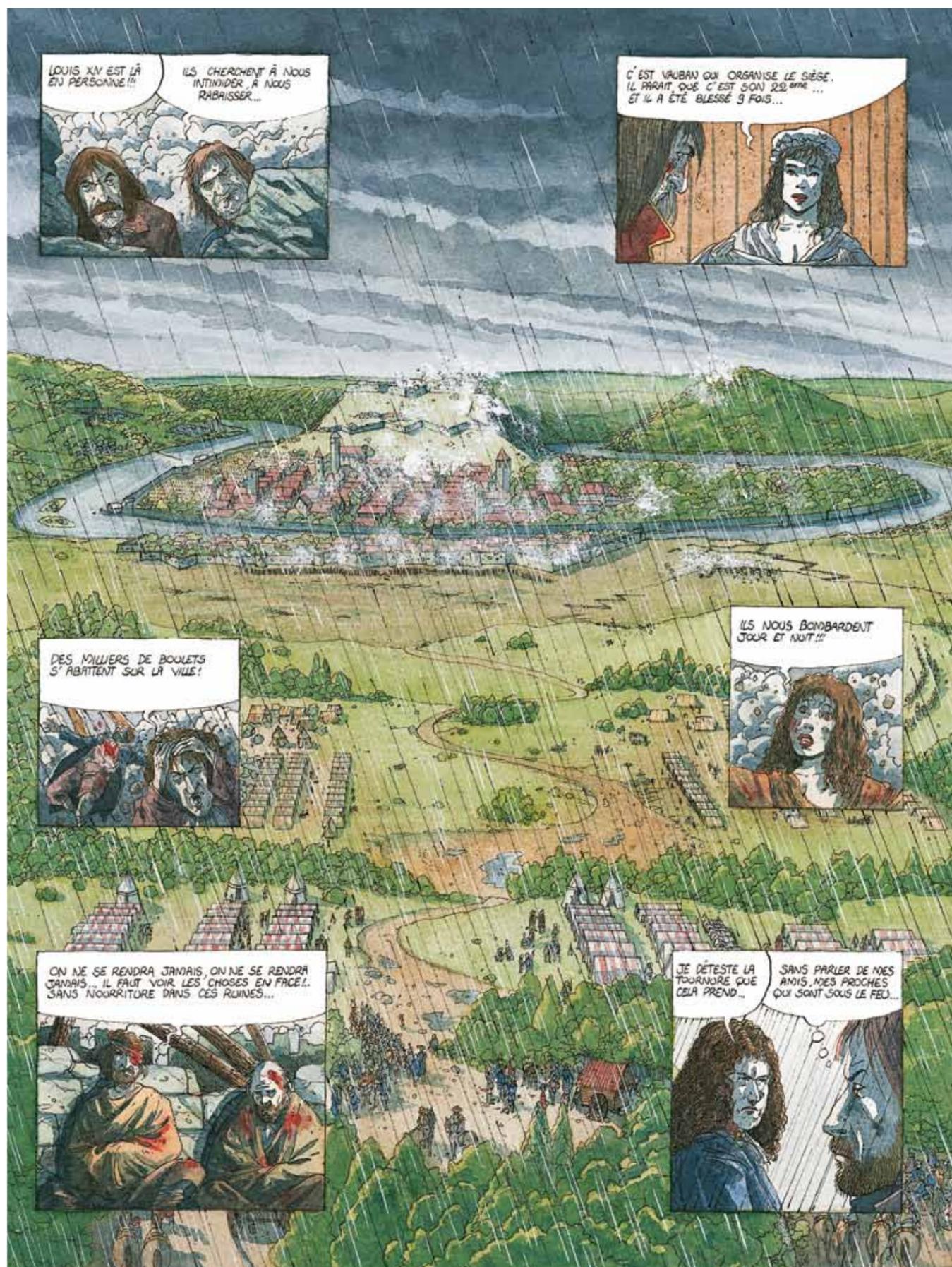
La cuisine atypique et novatrice du chef Jean-François Maire, la plume alerte et passionnée d'André-Hubert Demazure ainsi que les illustrations savoureuses et naïves de Guy Untereiner, se marient à merveille dans cet ouvrage étonnant et détonant consacré aux produits comtois et à leur mise en valeur. Au menu, par exemple : velouté de courgettes et roquette au comté ; dos de sandre caramélisé, sauce brune aux morilles et savagnin ; crème brûlée aux griottines de Fougerolles. A vos fourneaux et bon appétit !



Marc Faivre – "Le Bon Accueil" (Presses du Belvédère)

C'est un véritable hymne à l'authenticité qu'entonnent conjointement André-Hubert Demazure (textes) et Jack Varlet (photos) dans cet ouvrage entièrement dédié à Marc Faivre, à sa famille, à ses fournisseurs soigneusement sélectionnés et à son restaurant de Malbuisson, "Le Bon Accueil". Enfant du Haut-Doubs et fier de l'être, le jeune chef étoilé nous fait partager son amour des produits régionaux à travers une cinquantaine de recettes à déguster sans modération comme cette darne de grosse truite de la Jougna à l'absinthe de Pontarlier ou ces pommes de terre coulantes de Mont d'Or au vin jaune.





À suivre...

Le tram fera t-il « s'arrêter les pendules » ?

Récit Les polémiques ne datent pas d'aujourd'hui.

AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE,
LES VOYAGEURS POUVAIENT
RALLIER LA GARE VIOTTE
AVEC LE TRAM.



L'Est Républicain a fait écho aux oppositions suscitées en 1904 par le projet d'une ligne de tram empruntant la Grande Rue de la place Saint-Pierre à Battant. Le quotidien régional a évoqué des réactions pittoresques comme celle d'un commerçant en faïences. Ce brave homme constatait que le passage des fiacres « ébranlait sa vitrine », et s'inquiétait : « vous imaginez les dégâts quand ce sera une voiture électrique d'un poids vingt fois supérieur à ce premier véhicule, ma marchandise sera réduite en miettes ». Le quotidien *La Dépêche* avait, dans un article intitulé « La Grande Rue éventrée », interviewé des Bisontins. Un ancien conseiller municipal, habitant la rue des Granges qu'empruntait une ligne, avait répondu : « voilà assez longtemps que nous sommes emm... par le tram, les gens de la Grande Rue peuvent bien être emm... à leur tour ». L'affaire donna lieu à un débat houleux au conseil municipal. Reprenant les propos du conseiller Bredillot qui avait affirmé « les enfants ne manqueront pas d'être écrasés », un autre élu s'emporta : « il est possible que dans 400 ou 600 ans, les piétons soient considérés comme des animaux fantastiques, mais nous n'en sommes pas encore là, et ils ont le droit de circuler sans être condamnés à mort ». Piqué au vif, le maire Henri Baigue répliqua : « une voiture de tram qui passe tous les quarts d'heure ne sera pas plus dangereuse qu'un fiacre qui circule toutes les cinq minutes ». L'adjoint Perreau qui allait être doyen de la Faculté des Sciences, et qui était un spécialiste puisqu'il donnait des cours d'électricité industrielle, ironise en faisant remarquer que si l'on avait renoncé au projet qui permettait un raccordement à la ligne desservant Saint-Ferjeux, la municipalité aurait été accusée de « vouloir empêcher les fidèles de faire leur pèlerinage à la Basilique ». En un temps où les affrontements politiques étaient d'une rare violence, le quotidien de droite *L'Éclair Comtois* apostropha le maire en termes virulents : « ne craignez vous pas, lorsque des enfants du peuple auront été écrasés sur la ligne meurtrière que votre fantaisie impose de voir apposées sur les murs de la ville des affiches vous rendant responsable de ces accidents et invitent le peuple à les venger ? »

« Ebranlement continu »

Le vif débat n'était pas nouveau. Déjà cinq ans plus tôt, le même projet avait suscité d'âpres controverses. Une pétition imprimée, revêtue de 302 signatures, avait mis l'accent sur de multiples objections.

- Les fils électriques risquaient d'engendrer « des explosions... à proximité des conduites de gaz, toujours sujettes à fuites ».

- La place Saint-Pierre serait enlaidie et « on sera obligé de déplacer le marché aux fleurs, au détriment des marchands »,

- avec les réparations que nécessitera fréquemment cette voie installée sur un sol toujours mouvant, la rue sera toujours ou barrée, ou obstruée en partie.

Ajoutez « l'ébranlement continu des maisons et la trépidation dans les appartements ».

Cet argument était repris dans une autre pétition, signée de 61 habitants de la « partie basse » de la ville. Ils redoutaient aussi « l'ébranlement du sol par les lourdes voitures de la compagnie, les détériorations, de ce fait, des maisons construites sur un terrain d'alluvions fréquemment inondé », et s'inquiétaient « de la trépidation désagréable dans les appartements, bureaux et magasins : arrêt des pendules, bris dans les vitrines, agitation des meubles... »

L'histoire est un perpétuel recommencement penseront certains. Ne portons pas de jugement, même s'il est toujours bon de prendre du recul. Revenons plutôt au livre de Pierre Tupin « Au temps des tramways bisontins ».

« Les carrosses du peuple »

L'auteur rappelle que nous eûmes, d'abord, après 1887, des tramways hippomobiles. Puis un réseau à traction électrique fut mis en place à partir de 1897. Lors de l'inauguration, le directeur de la compagnie précisa que le premier coup de pioche avait été donné un 4 août, date symbolique : « c'est notre journée aussi d'abolition

des privilèges puisqu'aux carrosses de la cour, nous faisons succéder les carrosses du peuple ».

Grandes festivités en 1898 pour marquer le premier anniversaire du fonctionnement. *Le Petit Comtois* nous dit que « trois voitures décorées de drapeaux français et russes (on ne manquait aucune occasion pour célébrer la récente alliance entre les deux pays) attendaient au pont Canot la fanfare de la Concorde de Saint-Ferjeux et se mettaient en marche à 8 h 45 ». Halte devant la Préfecture, puis à Granvelle où la Concorde joue quelques morceaux. Arrivée place Saint-Pierre où le maire Claude-François Vuillecard monte en voiture au son d'un brillant morceau redoublé. Dernière étape à la salle du Tivoli où l'on prend le café. Place aux discours. Le directeur plaide pour une nouvelle ligne desservant Saint-Ferjeux. Le maire dit sa détermination de voir le projet se réaliser. De fait, l'enquête publique balaya les objections des pétitions, concluant notamment que « les effets des trépidations invoquées étaient fort exagérés ». La ligne joignant Saint-Ferjeux à la place Jouffroy fut réceptionnée le 26 février 1900. L'histoire du réseau fut marquée par des accidents, même des catastrophes.

Le 18 janvier 1898, le tram heurta de façon spectaculaire une voiture à bras devant le 91, Grande Rue. Pas de gros dégâts, mais une dame Bouton de Saône, témoin de la scène, prise de frayeur, tomba sur le trottoir et ne put être réanimée. Plus grave, le déraillement du 2 juin 1899 où une voiture tomba dans le Doubs au pont Canot : trois morts ; le conducteur, Théodule Blanc, 35 ans, qui laissait une veuve et deux enfants en bas âge ; le contrôleur, Eugène Baron, 31 ans, situation familiale identique ; une voyageuse, Mademoiselle Marguerite Negler âgée de 23 ans. L'émotion fut immense à Besançon.

A côté de ces drames, des incidents parfois cocasses. Ainsi, le 3 février 1914, quand descendant la rampe des Abattoirs (actuelle avenue Louise Michel), la rame ne peut éviter une troupe de porcs qui se rendaient au lieu de leur exécution et passèrent plus tôt que prévu de vie à trépas : « deux bouchers impitoyables ont aussitôt immolé ces malheureuses victimes ». Autre scène marquante le 14 août 1918, quand un militaire, pour des motifs inconnus, administra publiquement à sa femme conductrice d'une voiture une « magistrale raclée » (dixit *Le Petit Comtois*).

La place nous manque pour évoquer d'autres événements comme les lourdes conséquences du bombardement du 16 juillet 1943 : des dégâts très importants furent à déplorer au dépôt se trouvant à Isembart.

Au cours de sa longue carrière, qui se termina fin décembre 1952, le tram a inspiré la verve des humoristes et la plume des poètes. Citons pour conclure les vers d'Alexandre Verdel dans *Le Petit Comtois* du 27 septembre 1903 :

« Dans le tram électrique
On est comme des bienheureux
De la ville antique
Jusqu'à Saint-Ferjeux ».

Joseph PINARD

PERSONNAGE

De Paul le Bisontin à Tristan le Parisien

Quelle singulière destinée que celle de Paul Bernard, né le 7 septembre 1866 dans la Grande-Rue au n° 23 ! Son départ définitif de Besançon pour Paris à l'âge de 14 ans dans le sillage d'un père architecte a sans doute agi comme une libération pour cet esprit fertile qui, après avoir embrassé une carrière d'avocat sans éclat particulier, allait ensuite diriger une usine d'objets en aluminium à Creil puis un vélodrome, le Buffalo, à Neuilly-sur-Seine.

Très vite, l'envie d'écrire le rattrape et c'est sous le pseudonyme de Tristan – du nom d'un cheval de course qui lui avait rapporté gros – Bernard qu'il commet en 1894 son premier roman, *Vous m'en direz tant !* Ses mots d'esprit, ses publications multiples, ses dons de cruciverbiste, l'invention (qu'on lui prête peut-être à tort) du jeu des petits chevaux et la proximité de personnalités comme Léon Blum, Marcel Pagnol

et Jules Renard, contribuent à asseoir sa renommée dans la capitale.

Pièces et romans – plus d'une centaine au total – s'enchaînent à un rythme soutenu, entrecoupés d'articles de presse comme ceux qu'il accorda en 1917 au *Canard enchaîné* à l'heure des premiers battements d'aile du « volatile » satirique. Recalé par l'Académie française, Tristan Bernard (portrait ci-contre de Toulouse Lautrec) se consola avec les succès remportés par ses pièces boulevardières dont certaines furent même don-



nées de son vivant dans le théâtre qui portait son nom. D'origine juive, il connut pendant trois semaines les affres de l'internement au camp de Drancy avant d'être libéré grâce à l'intervention conjuguée de Sacha Guitry et Arletty. Marqué par cet épisode dramatique et surtout par la disparition d'un de ses petits-fils à Mathausen, il quitta définitivement la scène le 7 décembre 1947 dans la capitale. Aujourd'hui, bien plus que son œuvre, ce sont les innombrables traits d'esprit de cet enfant de la Boucle qui ont traversé le temps. Comme « La mort, c'est la fin d'un monologue », « Une femme qui n'est pas sincère ressemble rudement à une femme qui l'est vraiment » ou encore « Les Français croient qu'ils parlent bien le français parce qu'ils ne parlent aucune langue étrangère. »

LA RECETTE DU MOIS

Le dos de sandre au "Pontarlier anis" et aux écailles de saucisse de Montbéliard



"La Franche Comté sur votre table" : c'est le slogan du "Tuyé", le nouveau restaurant ouvert à la place de la Maison toulousaine, à côté du "Grillon", rue Bersot. Une table sympa, généreuse, offrant une cuisine comtoise authentique, à base de produits régionaux : salaisons de Gilley, poissons d'une pisciculture luxovienne, champignons de chez nous, tout comme les grenouilles, les volailles et les vins (Pinot noir, Chardonnay) de chez Guillaume à Charcenne. A la tête du Tuyé (et du Grillon), un cuisinier exigeant, Daniel Léonard.



Il débute au fameux Palais de la Bière, sous l'autorité d'un chef pas commode M. Spitz, va à Cannes, avant de bosser de 1973 à 1991 chez Bernard Bonnet, le célèbre traiteur bisontin. Pendant 8 ans, il dirige ensuite la Brasserie La Fayette, entre piscine et patinoire, qui connaît un succès mérité, avant de s'installer à son compte au Grillon puis au Tuyé. Daniel dirige une équipe motivée : Cédric, le chef, et 2 apprentis en cuisine. En salle, Maria et Sylvain assurent l'accueil, le service avec le sourire. A la carte, copieuses salades comtoises, charcuteries, terrine maison, morilles, champignons des bois, truite meunière, foie gras, donnent

le "la" d'une cuisine sans prétentions, goûteuse, qui plaît à la clientèle. Menus à 19 et 26 euros "adaptables" aux goûts de chacun. En plat du jour, au moment de notre visite, de fondantes coquilles Saint-Jacques toutes simples, délicieuses comme cette crème brûlée proposée en dessert. On se sent bien et l'addition ne vient pas gâcher le plaisir. Cerise sur le gâteau, vous pouvez choisir les plats à emporter sur la carte. Sympa, non ?

Pour 4 convives il faut :

1 saucisse de Montbéliard, 2 cl de Pontarlier anis, 200 g de carottes, 1 poireau, 150 g de pois gourmands, 150 g de champignons frais, 100 g de beurre, 30 cl de crème fraîche, 10 cl de vin blanc, 2 brins de ciboulette.

Eplucher les carottes, coupez les en julienne comme le poireau et les champignons. Dans une casserole, faire fondre 50 g de beurre et faire revenir les légumes 15' à feu doux. Faire cuire la saucisse dans de l'eau à feu doux pendant 20' ; dans une poêle, faire fondre 50 g de beurre et cuire le sandre en le faisant légèrement colorer de chaque côté, une fois cuit. Enlevez le sandre, déglacer la poêle au vin blanc, ajouter la crème, bien faire réduire, ajouter le Pontarlier anis. Sur une assiette, mettre les légumes, le sandre, un filet de sauce autour du poisson, et couper la saucisse en très fines tranches en les disposant sur le sandre à la façon d'écailles. Ciseler la ciboulette et mettre la sauce restante en saucière. En accompagnement, un Chardonnay s'impose. Bon appétit

André-Hubert DEMAZURE

**Le Tuyé - 1, rue Proudhon. Tél. 03 81 81 22 93.
Fermé le dimanche et le lundi midi.**

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT : 1. A Besançon, nous propose une excellente glace à savourer entre amis ou en famille - Possessif - 2. Qui exagère - Suffixe - Bien supportée à Lyon - 3. Non-dit chez les nobles - Célèbre en général et à la patinoire de Besançon - 4. Orateur grec - Voyelles - 5. Un morceau de nappe - Sur notre patinoire, le faire c'est s'aventurer sur un terrain glissant ! - 6. Celle du patinage se fait sur notre patinoire - 7. Evolue sur le côté - Personnel - Note - 8. Reste une belle surface glacée pour patiner - 9. Façon de lire - Lettre grecque - 10. On aime tous les avoir en main - Des plaisirs à faire sur notre patinoire - 11. Ce qu'est cette grille - Occasionne parfois un lancement de crème - 12. Elle refroidit la situation sur notre patinoire - Ce que doit évidemment être le sol de la patinoire.
VERTICALEMENT : A. Mis à pieds à la patinoire pour être en état de glisses - B. Exagéra - Donna de la couleur - C. Dit entre amis - Fis une belle jambe ! - Lettres de sagesse - D. Rivière de France - Femme de lettres - Indispensable pour obtenir une bonne glace - E. Refusa de passer à table - Doit avoir le patin pour évoluer sur notre patinoire - Prénom féminin - F. Hors champ - Placé en foyer - G. A fait tourner la tête à plus d'un italien - Petite et appréciée des débutants à la patinoire - H- Vieux roi - Ville de Roumanie - Société discrète - I. Ne flambent plus - Désert - J. Se retirai de la vie active - Fait des formalités avant adoption - K. Croisé par ici - Arum - Article d'importation - L. Travaillent la pièce - On lui donne la main.

(solutions page 46)

Philippe IMBERT

URGENCES & NUMÉROS UTILES

	www.besancon.fr/urgence
SAMU	03 81 53 15 15 ou 15
POLICE	03 81 21 11 22 ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03 81 81 32 23
HÔPITAL	03 81 66 81 66
SOS MÉDECINS	08 26 88 24 24
MÉDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03 81 51 26 47
MÉDECINS DE GARDE À BESANÇON	3624
MÉDECINS DE GARDE EN FRANCHE-COMTÉ	3966
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04 72 11 69 11
- Nancy	03 83 32 36 36
TRANSFUSION SANGUINE	03 81 61 56 15
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 81 21 82 09
CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)	03 81 81 03 57
DROGUE INFOS SERVICE	0 800 231 313
SIDA INFOS SERVICE	0 800 840 800
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03 81 52 12 12
SOS AMITIÉ	03 81 52 17 17
SOS CONTRACEPTION IVG	03 81 81 48 55
SOLIDARITÉ FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03 81 81 03 90
ANTENNE ENFANCE ADO	03 81 25 81 19
ENFANCE MALTRAITÉE	119
ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS	03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03 81 41 22 60
LIGNE BLEUE 25	03 81 25 82 58
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	03 81 83 48 19
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGÉES	03 81 41 21 22
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03 81 50 03 40 (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03 81 88 64 63
AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION	03 81 83 03 19

NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI 115

LA PORTE OUVERTE 03 81 81 03 04

L'AUTRE CERCLE 06 89 02 17 43

MISSION DISCRIMINATIONS (VILLE DE BESANÇON) 03 81 78 84 77

HALDE (HAUTE AUTORITÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ) 0 810 005 000

DÉCHETTERIE DU SYBERT - SITE DES TILLEROYES
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 16 h 30 ; dimanche, de 8 h 30 à 13 h.
Fermeture 1^{er} janvier.

SOLEA - CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE 03 81 83 03 32

CORRESPONDANTS DE NUIT 0 810 600 116

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE
www.besancon.fr/pharmaciesdegarde

- **Dimanche 7 février : Simonin,** 13, rue Pasteur, 03 81 81 41 31
- **Dimanche 14 février : Robinet,** 1, quai de Strasbourg, 03 81 82 08 01
- **Dimanche 21 février : Santenac,** 22, boulevard Léon Blum, 03 81 50 01 01
- **Dimanche 28 février : Bovay,** 13, avenue de l'Observatoire, 03 81 50 54 79

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

- **Mairie de Besançon**
2 rue Mégevand
(entrée C, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél : 03 81 61 50 50. Fax : 03 81 61 50 99
Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr/formalites

- **Point public Planoise**
6, rue Picasso.
Tél : 03 81 87 80 15. Fax : 03 81 51 39 21
Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h

*Permanence décès-transports de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30.
Renseignements : 03 81 61 52 60.*

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

- **Dimanche 7 février : Dr Quichon,** 16 A, rue de Vesoul, 03 81 50 49 96
- **Dimanche 14 février : Dr Rimey,** 1, rue du Chêne Blanc, Boussières, 03 81 56 64 64
- **Dimanche 21 février : Dr Ropers,** 31, avenue Clémenceau, 03 81 82 06 48
- **Dimanche 28 février : Dr Ruchet,** 44, rue du Général de Gaulle, Saint-Vit, 03 81 87 70 85

DÉPANNAGES-REMORQUAGES

- **Du 29 janvier au 5 février : City Car,** 03 81 41 12 12
- **Du 5 au 12 février : Carrosserie Valero,** 03 81 80 27 26

- **Du 12 au 19 février : Iemmolo,** 03 81 50 13 32
- **Du 19 au 26 février : Mamy Relançons,** 03 81 50 44 10
- **Du 26 février au 5 mars : Carrosserie Valero,** 03 81 80 27 26

VÉTÉRINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03 81 52 43 32

URGENCES HOSPITALIÈRES

- Pour solliciter une intervention médicale d'urgence 15
- En se rendant au CHU :
Hôpital Jean Minjoz (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte.
- Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) :**
- Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant)
- Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)

DÉPANNAGES :

- GDF 0 810 433 125 (24 h/24)
- EDF 0 810 333 025 (24 h/24)
- Eaux (Mairie) 03 81 61 59 60 (en journée) ou 03 81 61 50 50

(en dehors des heures ouvrables pour intervention d'urgence sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte 03 81 80 17 76
- taxis - auto-radio 03 81 88 80 80

MOBILIGNES 0 825 002 244

INFORMATIONS ROUTIÈRES 0 800 100 200

MÉTÉO 0 892 680 225

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03 81 61 50 50

OFFICE DE TOURISME 03 81 80 92 55

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00

PROXIM'CITÉ 0 800 253 000

PROXIM'SOCIAL 0 805 012 530

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

Besoin d'aide pour résoudre une difficulté d'ordre social ou administratif ?

Proxim'Social

0805 01 25 30

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

CCAS de Besançon
www.besancon.fr

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Accueil : 9 rue Picasso

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. PATINOIRE - MA - 2. ABUSIF - OT - O.L. - 3. TU - LA FAYETTE (la patinoire et le fameux général !) - 4. ISEE - IU - 5. NAP - PATINAGE - 6. INITIATION (au patinage) - 7. AILIER - SE - UT - 8. GRANDE PISTE - 9. LIS - ETA - 10. AS - GLISSES (le nom, sens sport de glisse) - 11. CASEE - TARTES (à la crème) - 12. GLACE - GELE.

VERTICALEMENT : A. PATINS A GLACE - B. ABUSA - IRISA - C. TU - EPILAS - SG - D. ISLE - NIN - GEL - E. NIA - PIED - LEA - F. OFF - ATRÉ - G. ASTI - PISTE (la petite) - H. ROY - IASI - S.A. - I. ETEINTES - ERG - J. TUAI (se) - TESTE - K. MOT - GOUET - EL - L. ALESANT - ANSE.

du lundi au vendredi 8h - 17h
14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.
proximote@besancon.fr - www.besancon.fr/proximote

Améliorons ensemble notre cadre de vie Besançon